



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Un enjeu économique pour la Normandie « L'industrie ne peut pas se dissocier de l'innovation » - Paris Normandie
- Normandie. Emploi, chômage, entreprises... Quelles sont les trois informations à retenir du bilan économique normand en 2025 – Tendances Ouest
- Normandie. Industrie en recul, tourisme en hausse - ce que révèlent les derniers chiffres de l'INSEE – Le courrier cauchois
- Taxe, quotas - l'adoption du véhicule électrique « à marche forcée » dans les flottes entreprises - Paris Normandie
- ICI C'EST ROUEN - Comment cette campagne de communication renforce l'attractivité du territoire - ICI
- Installer des bornes de recharge - NovaBorne répond à une nouvelle demande - Paris Normandie
- Torchères, bruit, redémarrage - la raffinerie North Atlantic repart après cinq semaines de chantier - Paris Normandie
- Métropole Rouen Normandie - des investissements structurants pour soutenir l'économie locale des communes - La Gazette France

Social et société

- Prix des carburants - les pêcheurs normands manifestent à terre ce mercredi – Ouest France
- Après avoir reçu les pêcheurs havrais, Édouard Philippe porte leur voix auprès du ministère - Paris Normandie
- Décrochage scolaire - « Les jeunes sont en demande d'activités et d'accompagnement » à Dieppe – Les informations dieppoises
- Les avocats du barreau de Dieppe reconduisent leur grève – 76 actu
- « On est en danger et on met les résidents en danger » - près de Rouen, les salariés de l'Ehpad sont en grève – 76 actu
- Agneau décapité, croix brisée, croissant islamique... À Rouen, émotion face à un blason « islamisé » - Le Figaro
- Agneau décapité, croissant islamique... À Rouen, pourquoi des faux blasons de la ville ont-ils été vendus ? - Paris Normandie

Sécurité

- À Harfleur, un homme blessé dans une violente agression au couteau en marge de la fête de la Scie – 76 actu
- Malveillance ou blague - La Ville de Dieppe signale un faux procès-verbal de stationnement - Paris Normandie
- L'équipe cynotechnique des sapeurs-pompiers de Seine-Maritime tuée dans l'œuf ! - Paris Normandie

Collectivités territoriales

- À Fécamp Caux littoral, Laurent Vasset réélu à la tête de la communauté d'agglomération - Paris Normandie
- La plage du Tréport va fermer pendant trois jours pendant les vacances de Pâques, pour se préparer à l'été – 76 actu
- Des détritiques en tout genre ramassés sur les routes à l'occasion de la semaine de la propreté – ICI

Travaux et aménagements

- Sotteville-lès-Rouen. Vote du budget 2026 - 14,7 millions d'euros pour le super-chantier de l'espace Lods - Paris Normandie
- Lutte contre les infiltrations, préservation du mobilier, entretien courant... Le chantier sans fin des églises de Rouen – 76 actu
- Des nouvelles rassurantes du pont Colbert de Dieppe - « À ce stade, les choses se passent bien » - Paris Normandie
- Les derniers tests sur le pont Colbert, à Dieppe « donnent entière satisfaction » pour une réouverture d'ici fin mai 2026 – ICI

ZFE

- L'Assemblée vote la suppression des ZFE de Rouen et du Havre - découvrez le vote de votre député - Paris Normandie
- Les zones à faible émission (ZFE) du Havre et de Rouen définitivement enterrées - Paris Normandie
- Après le vote des députés mardi, les ZFE de Rouen et du Havre vont-elles disparaître pour de bon – 76 actu

Santé

- Un nouveau scanner dopé à l'intelligence artificielle au centre hospitalier de Dieppe – 76 actu
- Pays de Caux. La future maison médicale de La Mailleraye avance, ce que l'on sait du projet – Le courrier cauchois

Éducation

- Cyberattaque au ministère de l'Éducation nationale - comment des données de milliers d'élèves se sont retrouvées dans la nature ? – France 3 Normandie
- Vers une fermeture de l'école d'Incheville par manque d'effectif - La commune tire la sonnette d'alarme – 76 actu
- Quelles sont les ouvertures et fermetures de classes prévues à la rentrée pour Dieppe et sa région – 76 actu

Éolien

- Une étape franchie pour le parc éolien en mer Dieppe - Le Tréport : le raccordement électrique est prêt – 76 actu

Nucléaire

- Nucléaire - à Dieppe, depuis 20 ans, l'ACRO teste les coquillages et les algues - Le Parisien

Justice

- Évasion de Mohamed Amra - quatre hommes interpellés et placés en garde à vue – BFMTV
- Ils embarquaient des passagers sans gilet de sauvetage et en surnombre sur un petit voilier - deux passeurs britanniques bientôt jugés
- Une assistante maternelle condamnée à Rouen pour avoir maltraité des enfants - Paris Normandie
- Inceste parental - « Je ne crois plus en la justice », témoigne la maman de Clara, 6 ans – ICI

Acteurs publics

- Le prérecrutement, une troisième voie entre concours et contrat dans la fonction publique
- Services publics locaux - la Cour des comptes alerte sur l'opacité des tarifs appliqués
- Commande publique – Cybersécurité – Facturation hospitalière
- Pour améliorer l'efficacité des RH de l'État, l'OCDE encourage la prospective et la professionnalisation
- L'État inaugure son programme de Jumeaux numériques du territoire

Un enjeu économique pour la Normandie « L'industrie ne peut pas se dissocier de l'innovation »

Propos recueillis par A. Q.

6–8 minutes

Vice-présidente de la Région Normandie en charge du Développement économique, Sophie Gaugain détaille la politique menée en matière d'innovation.



Par Propos recueillis par A. Q.

Publié: 13 Avril 2026 à 18h37 Temps de lecture: 1 min

Comment se traduisent les enjeux autour de la recherche et de l'innovation pour la Région ?

Sophie Gaugain : « C'est la volonté politique de la Région, affirmée depuis dix ans maintenant, de porter un projet qui soit à la fois sur la réindustrialisation du territoire et sur l'innovation. Le défi, c'est de combiner les deux. On s'est donné les moyens en mettant en place une méthode 360. Par exemple, il faut envisager une industrie décarbonée, donc miser sur les innovations en matière énergétiques – renouvelable, nucléaire... – et, en parallèle, bâtir un modèle de formation et [d'enseignement supérieur](#) et de recherche qui permet d'accompagner ce mouvement. Il a fallu se doter d'une ingénierie nouvelle et ça a été le cas, au moment de la réunification de la Normandie il y a dix ans, avec la

création de l'ADN (Agence de développement pour la Normandie) avec un budget de 4 millions d'euros. »

« Les retombées sont d'abord endogènes »

Les deux anciennes régions avaient des spécificités bien distinctes. Cela n'a pas été compliqué de trouver des lignes communes sur ce sujet ?

« La réunification a facilité le travail et on sent les effets vraiment positifs depuis cinq ans. Le travail de la filière économique a permis d'irriguer tout le territoire et on a franchi une étape qui nous rend visibles en France et en Europe. C'est concret. J'étais à Global Industrie [un salon professionnel, NDLR] et la Normandie est maintenant bien reconnue par les industriels étrangers, les grands comptes et les donneurs d'ordres nationaux, notamment sur l'aéronautique, l'automobile et [la Défense](#) mais aussi sur la métallurgie. »

Dans les faits, quelles sont les retombées ?

« On investit 100 millions d'euros chaque année depuis cinq ans en moyenne dans l'innovation. Donc les retombées sont d'abord endogènes. On a accompagné, via l'ADN, 26000 entreprises. La Normandie a un solde positif de création d'emplois industriels : pour nous, c'est un premier indicateur important. On attire les investissements étrangers, pour produire mais aussi pour de la recherche et du développement. Aujourd'hui, l'industrie ne peut pas se dissocier de l'innovation si la France veut rester compétitive. »

Quels exemples concrets pouvez-vous donner ?

« Les matériaux innovants par exemple. Je pense par exemple au travail autour des matériaux de pêche usagés qui vont permettre de créer le textile de demain. Si l'on reste dans l'univers maritime, on peut évoquer du recyclage des coquilles pour divers usages novateurs sur lesquels des entreprises travaillent en région. Il y a l'automobile : le secteur souffre mais on reste compétitifs pour les équipementiers mondiaux parce que l'on a un centre d'essai dynamique leader en Europe ! Et les énergies, avec tout le programme 3NC [une offre de formation pour accompagner

le développement de la filière nucléaire en Normandie, NDLR], ou la sécurité alimentaire car nous sommes une terre de transformation agroalimentaire. »

« On est identifié par les grands groupes mondiaux »

À lire aussi : [Parole d'expert. Quelles innovations normandes pour ce printemps ?](#)

Pourtant, la Région pointe encore dans le bas du classement des secteurs innovants établis par l'Europe...

« On était en retard. On le rattrape avec de l'ingénierie financière, un guichet unique... On répond aux appels projets d'innovation, de recherche et de développement avec des programmes nationaux et européens. Ces classements dépendent [de nombreux indicateurs](#) et nous ne sommes pas dans la course au podium. Ce qu'on souhaite, c'est travailler sur un écosystème industriel ciblé à haute valeur ajoutée, comme on l'a fait sur la première étape du développement économique normand. On va renforcer nos points forts, comme l'industrie pharmaceutique. Sur l'intelligence industrielle, on a des structures qui se fédèrent. Sur les ressources maritimes, on a encore un formidable potentiel. On est identifié par les grands groupes mondiaux parce que l'on est dans un arc européen avec un port, un fleuve, de la logistique... Cette identification, elle est récente car on s'est donné les moyens de promouvoir notre industrie et d'organiser notre place à Bruxelles ! »

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Normandie](#)

NEWSLETTER GRAND ANGLE

Recevez gratuitement vos articles Grand angle dans votre boîte mail [en cliquant ici](#)

Lire aussi



Normandie. Emploi, chômage, entreprises... Quelles sont les trois informations à retenir du bilan économique normand en 2025 ?

Sacha Heslouin Achaboub

3-4 minutes

Dans un contexte géopolitique instable et de politique nationale fragile la croissance économique française a augmenté de 0,9 % en 2025. En Normandie l'économie a été au ralenti selon l'Insee, comme sur la plupart du territoire national. L'organisme national des statistiques a publié les chiffres concernant la région mardi 14 avril. Voici trois enseignements à retenir.

L'emploi salarié en baisse

En 2025, le territoire normand a perdu des salariés dans presque tous les secteurs hormis l'agriculture. La région compte 1 231 200 employés soit une diminution de 5 200 emplois en un an. Cette diminution représente une baisse de 0,4% sur le territoire. En comparaison, en France, la diminution est de 0,2%. Les secteurs de l'industrie et de la construction sont en baisse avec respectivement une diminution de l'emploi salarié de 0,9% et 0,3%. Seul le secteur de l'agriculture voit son taux d'emploi salarié augmenter de 0,3%. *"En Normandie, tous les départements enregistrent des baisses de l'emploi en 2025 (entre -1,7% dans l'Orne et -0,2% dans l'Eure), hormis dans la Manche où il est quasi stable (+ 0,1%)",* détaille la note de l'Insee. Cette baisse est de -0,3% dans le Calvados et -0,5% en Seine-Maritime.

La création d'entreprise en nette progression

40 000. C'est le nombre de nouvelles entreprises qui ont vu le jour en Normandie en 2025. Ce nombre est en hausse de 6,5% par rapport à l'année 2024 dans la région. La Normandie se situe parmi les plus dynamiques de France dans ce secteur. *"Cette progression est principalement portée par les micro-entrepreneurs qui représentent près des deux tiers des créations"*, selon l'Insee. Les créations d'entreprises ont lieu dans les secteurs des services aux entreprises et le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration. *"Ce dynamisme en matière de création d'entreprises profite à l'ensemble du territoire normand"*, précise l'Insee, avec la Seine-Maritime en tête. Les défaillances d'entreprises baissent en Normandie, quand elles croissent en France.

Le taux de chômage remonte à son niveau de 2021

Fin 2025, le taux de chômage en Normandie pointe à 7,5%. Il est en hausse de 0,5 point par rapport à 2024. La région retrouve son plus haut niveau de chômage depuis 2021. Le taux reste cependant en dessous du niveau national, à 7,9%. La Normandie a un taux de chômage moins important que celui national depuis le quatrième trimestre 2020. *"Tous les départements normands connaissent une augmentation annuelle du taux de chômage. Avec un taux de chômage de 8,7%, la Seine-Maritime enregistre la plus forte hausse (+ 0,8 point) et reste le département de la région le plus touché. À l'inverse, la Manche conserve le taux de chômage le plus faible de Normandie (5,5 %) et le troisième de France, avec une progression limitée sur un an (+ 0,3 point). Les autres départements de la région se situent à des niveaux intermédiaires, proches de la moyenne régionale. Toutefois, le chômage augmente nettement dans l'Orne en 2025 (+ 0,7 point)"*, analyse l'Insee.

Normandie. Industrie en recul, tourisme en hausse : ce que révèlent les derniers chiffres de l'INSEE

Cédric Thomire

~3 minutes

L'économie normande a tourné au ralenti en 2025. La région Normandie présente un bilan contrasté, alors que la croissance française s'est limitée à +0,9%, sur fond d'instabilité politique et de tensions commerciales internationales.

Recul de l'emploi salarié

Premier signal préoccupant selon les chiffres dévoilés par l'INSEE mardi 14 avril : l'emploi salarié recule. La Normandie perd 5 200 emplois sur l'année, soit une baisse de -0,4%, quand la France (hors Mayotte) affiche un repli plus limité de -0,2%. [Cette contraction touche particulièrement l'industrie](#) (-0,9%) et la construction (-0,3%), tandis que l'agriculture résiste légèrement avec une progression de +0,3%.

- **A lire aussi.** [Saint-Romain-de-Colbosc. "Notre usine est sacrifiée" : colère et inquiétude après l'annonce choc de Gestamp](#)

Le taux de chômage atteint 7,5% en fin d'année, retrouvant son niveau de 2021. Dans le même temps, [le recours à l'intérim reste stable, mais à un niveau bas](#), signe d'une prudence persistante des entreprises.

Autre point noir : la construction. Déjà en difficulté en 2024, le secteur reste en berne en 2025. Quelques signaux de reprise apparaissent néanmoins. Les logements autorisés progressent de +12% sur un an (contre +15% au niveau national), tandis que les mises en chantier augmentent de +6% (contre +5% en France). Des chiffres

encourageants, mais encore insuffisants pour inverser durablement la tendance.

Le nombre de créations d'entreprises progresse

Dans ce contexte contrasté, la dynamique entrepreneuriale constitue l'un des principaux points forts de l'année. Près de 40 000 entreprises ont été créées en Normandie, soit une hausse de +6,5% par rapport à 2024. Cette progression est portée par les micro-entrepreneurs (+8,8%) et, dans une moindre mesure, par les sociétés (+4,2%). A l'inverse, les entreprises individuelles classiques reculent de -1,4%.

Sur le front des défaillances, une éclaircie apparaît. Leur nombre diminue de -1,5% en 2025, avec 2 700 entreprises concernées. Il s'agit de la première baisse observée depuis 2022, même si le niveau reste élevé.

Le tourisme, un secteur moteur en Normandie

Enfin, le tourisme confirme son rôle de moteur régional. La fréquentation progresse nettement avec 17,1 millions de nuitées enregistrées dans les hébergements collectifs, soit une hausse de +5,6% sur un an, supérieure à la moyenne nationale (+3,3%).

- **A lire aussi.** [Patrimoine. La Normandie élue meilleure cuisine régionale de France : où déguster les meilleurs plats en Seine-Maritime ?](#)

Taxe, quotas : l'adoption du véhicule électrique « à marche forcée » dans les flottes entreprises

Marc Grosclaude

6–7 minutes

Tant au niveau français qu'europpéen, tout est fait pour que les voitures peu ou pas polluantes prennent encore davantage de place dans les flottes.



Les entreprises sont incitées à passer à l'électrique. PHOTO PIB



Par Marc Grosclaude

Publié: 14 Avril 2026 à 09h37 Temps de lecture: 1 min

Difficile de passer à côté de ce chiffre. En Europe, les flottes professionnelles représentent presque 60 % des ventes de voitures neuves ! Agir sur ce marché des entreprises, c'est avoir un poids important sur le verdissement de l'automobile et la réduction des émissions de CO2. « *Nous allons [inciter au renouvellement et à l'électrification de ces flottes](#)* », avait insisté Stéphane Séjourné, en fin d'année. Comment ? En conditionnant, par exemple, toute aide publique au fait que les véhicules à zéro ou faibles émissions soient « fabriqués dans l'Union européenne », avec des critères qui vont devenir de plus en plus stricts pour être estampillés « made in UE ».

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Ces dispositions s'ajoutent à une réglementation qui a évolué ces dernières années, avec la fiscalité comme principal outil, et qui concourt à voir davantage de voitures « propres » conduites par les salariés des entreprises. Ce verdissement des flottes, c'est un sujet qu'on connaît bien chez Norauto. Chez le champion nordiste des centres auto, on l'aborde par deux entrées : parce que le millier de voitures qu'il gère se répartit pour 70 % en véhicules de courtoisie et 30 % en véhicules de fonction, attribués aux salariés de l'entreprise. À cela s'ajoutent tous les véhicules professionnels dont Norauto assure l'entretien. « *Cela permet de bien comprendre le marché, le besoin des clients qui sont des gestionnaires de flottes* », observe Alexandre Berhault, [chargé du développement du marché BtoB](#). Des gestionnaires qui font face à une évolution de la réglementation, plus favorables au véhicule électrique qu'au thermique.

Des seuils à atteindre

En 2025 selon le baromètre de l'[Arval Mobility Observatory](#) France, 84 % des entreprises s'étaient déjà engagées dans la transition énergétique, ou envisagent de le faire. 65 % disaient avoir déjà intégré des véhicules particuliers électriques ou hybride rechargeables dans leur parc. Les grandes entreprises – plus nombreuses à être soumises aux quotas de verdissement – étaient 87 % à déclarer utiliser des véhicules particuliers électriques ou hybrides rechargeables (79 % pour les PME). Et cela va s'accroître. Car depuis le 1er mars 2025, une nouvelle fiscalité

s'applique aux entreprises gérant des flottes automobiles de plus de 100 véhicules. La « taxe annuelle incitative » vise à accélérer l'électrification du parc roulant en ciblant les véhicules les plus polluants. Le mécanisme repose sur un principe clair : pénaliser financièrement les entreprises qui ne respectent pas les seuils annuels de véhicules électriques. La cible est de 18 % pour cette année pour atteindre 48 % en 2030. Pour chaque véhicule hors des clous, le montant est lourd : 4 000 euros pour 2026 et 5 000 euros à partir de 2027.

Un écoscore à prendre en compte

Ce n'est pas tout. Car depuis fin 2023, les entreprises gérant des flottes automobiles sont soumises à un cadre réglementaire renforcé autour de [l'écoscore automobile](#). Ce score, attribué par l'Ademe, concerne tous les véhicules particuliers 100 % électriques. Il prend en compte l'ensemble de l'empreinte carbone du véhicule : localisation de l'assemblage, nature des matériaux, origine et contenu de la batterie, et transport jusqu'à la vente. Ce score, explique l'Arval Mobility Observatory, *« n'est plus seulement un indicateur : il est désormais un critère décisif dans l'attribution de certaines aides (dont les certificats d'économie d'énergie) et dans la modulation de dispositifs fiscaux tels que les avantages en nature des véhicules de fonction. »* La taxe annuelle incitative, pour les flottes de plus de 100 véhicules, distingue aussi les modèles en fonction de leur niveau d'émissions . *« Cette réglementation transforme la stratégie d'achat et encourage fortement à opter pour des modèles propres et européens. »*

Ce cadre réglementaire fait dire à Alexandre Berhault, de Norauto, que *« l'électrification se fait à marche forcée pour les véhicules de fonction »*. Pour lui *« le vrai frein, cela reste le conducteur »*, plus difficile à convaincre que les gestionnaires de flottes. Et s'il comprend que *« s'il y avait une offre de véhicules électriques qui n'était pas forcément au rendez-vous, ça n'est plus le cas aujourd'hui. Il y aura toujours des cas spécifiques mais un véhicule qui dispose d'une autonomie réelle de 450 à 500 km est adapté aux besoins des commerciaux ou des gros rouleurs. »* Pour lui, le véhicule électrique en entreprise, *« c'est viable »*.

ICI C'EST ROUEN : Comment cette campagne de communication renforce l'attractivité du territoire

Michel Jérôme

5-6 minutes

. © Aucun(e) - .

Diffusé le mercredi 15 avril 2026 à 7:22

Publié le mercredi 15 avril 2026 à 7:22

Rouen Normandy Invest, l'agence d'attractivité rouennaise, mise sur une campagne de communication primée pour attirer les entreprises. Avec "Ici c'est Rouen", elle valorise un territoire de près de 800 000 habitants et fait de l'image un levier stratégique pour l'implantation économique.

Rouen Normandy Invest mise sur l'image du territoire pour attirer les entreprises

[Rouen Normandy Invest](#) veut renforcer l'attractivité de la métropole rouennaise en s'appuyant sur une stratégie de communication plus visible et plus incarnée. À travers sa nouvelle campagne, l'agence entend valoriser un territoire qui rassemble près de 800 000 habitants et s'étend bien au-delà de Rouen, jusqu'à Dieppe au nord, Louviers-Val-de-Reuil au sud et Forges-les-Eaux à l'est.

. © Aucun(e) - .

Une mission discrète mais stratégique

Le travail de Rouen Normandy Invest reste souvent invisible pour le grand public. L'agence accompagne pourtant les entreprises qui

souhaitent s'implanter dans le bassin rouennais, en les aidant à identifier les atouts du territoire, son tissu économique, ses infrastructures et son foncier disponible.

Jean-Yves Heyer rappelle que cette action de terrain passe aussi par une présence régulière en France et à l'étranger pour convaincre de nouveaux investisseurs. L'objectif est clair : faire émerger Rouen dans le débat des grandes villes françaises capables d'attirer des projets économiques.

Une campagne primée

La stratégie de communication de l'agence a récemment été récompensée au niveau national. Rouen Normandy Invest a reçu le prix TOP/COM Grands Prix Corporate Business pour une campagne jugée originale, colorée et difficilement transposable à un autre territoire.

Le principe repose sur des visuels mettant en avant des personnalités liées à Rouen et à sa région. Parmi elles, des ambassadeurs issus du sport, de la culture ou de l'entrepreneuriat, choisis pour leur ancrage local et leur notoriété.

. © Aucun(e) - .

L'image, un levier décisif

Pour Jean-Yves Heyer, l'image d'un territoire pèse lourd dans la décision d'une entreprise. Selon lui, elle peut représenter environ 25% du choix d'implantation, et encore davantage lorsqu'elle s'accompagne d'un sentiment d'attachement au lieu.

L'agence estime que les critères rationnels comptent toujours — accessibilité, emploi, foncier — mais que l'image et l'émotion font souvent la différence entre plusieurs territoires concurrents. La campagne vise donc moins à générer un contact immédiat qu'à créer un réflexe positif au moment où une entreprise doit trancher.

. © Aucun(e) - .

Des vues par millions

La portée des campagnes menées par Rouen Normandy Invest témoigne de cette volonté d'installer durablement l'image du territoire. La précédente opération avait généré 172 millions de vues, tandis que la campagne en cours a déjà atteint 65 millions de vues grâce au plan média.

Avec "Ici c'est Rouen", l'agence affirme une identité territoriale forte, fédératrice et assumée. Une façon de rappeler que l'attractivité ne se joue pas seulement sur les chiffres, mais aussi sur la perception, la fierté locale et la capacité à raconter un territoire.

- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Offres d'emploi](#)
- [Emploi – Travail](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Les épisodes de l'émission : L'éco d'ici, ICI Normandie

Passer la section

l'éco d'ici

Le 14/04/2026

[Cybertalk Rouen : l'événement cybersécurité incontournable](#)

Sébastien Gest, fondateur du cabinet de conseil NDNM basé à Barentin prépare le Cyber Talk de Rouen. Cet événement rassemble les leaders mondiaux et européens de la cybersécurité dans des villes de taille intermédiaire. Une occasion unique pour entreprise et élus.

Le 09/04/2026

Sur le même thème

Passer la section

- L'exposition Destination IA ouvre ses portes ce jeudi 12 février 2026 à l'Atrium de Rouen. En partenariat avec ICI Normandie, l'entreprise normande RedLab y dévoile EULCAT, un agent conversationnel 100% normand dédié au patrimoine régional.

Le 12/02/2026

- L'affiche officielle de l'Armada 2027 est officiellement dévoilée ce lundi 16 février 2026. Plus de 14.000 votants issus de 54 pays différents ont participé à cette consultation en ligne.

Le 16/02/2026 à 07:59

- Pour la première fois, les organisateurs de l'Armada de Rouen vous proposent de choisir l'affiche officielle de la prochaine édition du plus grand rassemblement de voiliers au monde. La 9e édition de l'événement se tiendra du 17 au 27 juin 2027. Le vote débute ce vendredi 30 janvier 2026.

Le 30/01/2026 à 07:49

- Ce week-end des 24 et 25 janvier 2026, les habitants étaient invités à observer les oiseaux et les compter. Alain Gilles est bénévole au Groupe Ornithologique Normand, il est venu recenser les espèces dans le jardin de l'Hôtel de Ville de Rouen.

Le 25/01/2026 à 19:51

Installer des bornes de recharge : NovaBorne répond à une nouvelle demande

Philippe Dufresne

5-6 minutes

Aujourd'hui, fournir de l'électricité aux automobiles n'est plus suffisant. Il faut aussi de la maintenance et un suivi en temps réel de la technique. À Rouen, NovaBorne s'impose parmi les spécialistes nationaux.



Au Havre, NovaBorne a installé des bornes dans plusieurs entreprises comme le souligne le PDG Simon Dehors. - Philippe Dufresne / Paris Normandie



Par *Philippe Dufresne*

Publié: 14 Avril 2026 à 09h47 Temps de lecture: 2 min

« On a professionnalisé le métier. Avant, un électricien généraliste pouvait installer une borne de recharge de voiture. Il le faisait bien d'ailleurs. Mais maintenant, on a ajouté le suivi en temps réel et la maintenance. » PDG de NovaBorne, Simon Dehors a vu en quelques années le monde de [la fourniture d'électricité pour les véhicules](#) effectuer une véritable révolution.

Née pendant le Covid

NovaBorne, basée à Rouen, est un des spécialistes de la vente, de l'installation, de la, maintenance et de la supervision [des bornes électriques en France](#). Née pendant le Covid, elle a fait ses preuves, comptant parmi ses clients le Crédit Agricole Normandie Seine (200 bornes) ou encore la Caisse d'Épargne de Normandie (une soixantaine de bornes).

« Le Rouennais SGA Mobility nous fabrique les bornes, selon des normes très encadrées et nous faisons tout le reste. De l'étude de la puissance disponible sur le site à la conduite des travaux en passant par les contacts avec Enedis s'il faut créer un nouveau compteur dédié », résume Simon Dehors. Les délais d'attente entre la première rencontre et la première recharge de véhicule varient de deux à six mois, selon la complexité du projet.

Entreprises et collectivités

Les demandes ne cessent d'augmenter depuis cinq ans. Actuellement, NovaBorne veille sur environ 1 500 bornes qu'elle a installées en Normandie. « Toutes sont suivies à distance grâce à un logiciel mis au point par nous, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 », souligne le PDG. La très grande majorité des demandes concerne le secteur de l'entreprise et quelques collectivités. La loi LOM (La loi d'Orientation des mobilités) renforce encore cette tendance, puisque les entreprises de plus de 100 véhicules doivent prévoir 5 % de leurs places de parking pour la recharge des véhicules de leurs salariés.

Caen, Nancy, Lyon et Marseille

« On a enregistré une hausse de 80 % des demandes au premier trimestre 2026 comparé à celui de 2025 », précise Simon Dehors. NovaBorne est sollicitée dans toute la France, elle est d'ailleurs présente à Caen, Nancy, Lyon et Marseille. « Le passage à la voiture électrique s'accélère et on popularise son accès. C'est une bonne chose », assure-t-il.

Lire aussi



[À Rouen, le grand orgue de l'église Saint-Nicaise en cours de démontage pour rejoindre Paris](#)



[Agneau décapité, croissant islamique... À Rouen, pourquoi des faux blasons de la ville ont-ils été vendus ?](#)



Torchères, bruit, redémarrage : la raffinerie North Atlantic repart après cinq semaines de chantier

Coline Poiret-Mellier

5-6 minutes

North Atlantic relance progressivement sa raffinerie de Port-Jérôme après plusieurs semaines de travaux, soit 450 000 heures d'intervention sur le site.



Après cinq semaines de chantier, la raffinerie North Atlantic entre dans sa phase de redémarrage sur la zone industrielle de Port-Jérôme. - PND



Par Coline Poiret-Mellier

Publié: 14 Avril 2026 à 16h43 Temps de lecture: 1 min

Des flammes visibles, davantage de bruit et un trafic renforcé autour du site : la raffinerie North Atlantic entre dans sa phase de redémarrage sur la zone industrielle de Port-Jérôme. Après cinq semaines d'arrêt technique, plusieurs unités sont remises en service progressivement.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Depuis ce samedi 11 avril 2026, la [raffinerie North Atlantic](#) a engagé le redémarrage progressif de plusieurs unités, à l'issue d'un vaste arrêt de maintenance lancé le 3 mars 2026. Pendant environ une semaine, les habitants du secteur pourront observer des épisodes intermittents de torchère et entendre un niveau sonore ponctuellement supérieur à la normale. Des phénomènes classiques lors de la relance d'un site industriel de cette taille.

L'entreprise insiste : les torchères sont un équipement de sécurité indispensable. Elles servent à brûler les gaz excédentaires lors des phases sensibles de démarrage et d'arrêt des installations.

L'entreprise insiste : les torchères sont un équipement de sécurité indispensable.

Cinq semaines de travaux sur un site qui tourne en continu

Derrière ces images spectaculaires, c'est un chantier colossal qui s'achève. Depuis début mars, une partie de la raffinerie était à l'arrêt pour permettre l'inspection, la réparation et la modernisation d'équipements qui fonctionnent habituellement 24 heures sur 24.

Au total, 450 000 heures de travail ont été réalisées, selon North Atlantic. Au plus fort du chantier, 1 200 personnes par jour intervenaient sur le site de Port-Jérôme-sur-Seine. Ces grands arrêts planifiés sont indispensables dans l'industrie pétrolière. Ils permettent de contrôler les installations, remplacer certaines pièces sensibles et préparer les prochaines années d'exploitation.

Une raffinerie modernisée et moins énergivore

Dans un communiqué, North Atlantic assure avoir profité de cette parenthèse technique pour aller au-delà de la seule maintenance. Plusieurs projets ont été menés afin d'améliorer l'efficacité énergétique du site, notamment par une meilleure récupération de la chaleur produite par les unités industrielles et une optimisation des échanges thermiques. Selon l'exploitant, ces aménagements devraient permettre d'éviter environ 10 000 tonnes de CO₂ par an.

La remise en route des installations doit se poursuivre dans les prochains jours. North Atlantic indique mobiliser l'ensemble des équipes nécessaires pour sécuriser les opérations et limiter les nuisances.

Lire aussi



[À Yvetot, quelles sont les indemnités de fonction des nouveaux élus ?](#)



EN BREF

Investissement public

Métropole Rouen Normandie : des investissements structurants pour soutenir l'économie locale des communes

La Métropole Rouen Normandie a présenté deux opérations d'aménagement soutenues dans le cadre de ses dispositifs d'aide aux communes, à Saint-Marguerite-sur-Duclair et au Trait. Ces projets illustrent la stratégie de financement public visant à accompagner les petites communes dans leurs investissements locaux.



© Métropole Rouen Normandie.

Par J.M

 La Gazette Normandie

Publié le 15 avril 2026 - Mis à jour le 15 avril 2026

Dans le cadre de son premier déplacement de mandature, le président de la Métropole a visité

un chantier de salle multisports et un tiers-lieu culturel réhabilité dans une ancienne chapelle. Ces opérations s'inscrivent dans une politique d'accompagnement financier des communes, notamment via le Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local (FACIL) et le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA).

À Saint-Marguerite-sur-Duclair, la future salle multisports représente un investissement destiné à diversifier les équipements sportifs du territoire. Le projet intègre des objectifs de performance énergétique, avec l'installation de panneaux photovoltaïques, et bénéficie d'un soutien métropolitain dépassant 170 000 euros. Il mobilise les filières du bâtiment et des équipements sportifs, contribuant ainsi à l'activité économique locale.

Au Trait, la réhabilitation de la chapelle Saint-Éloi en tiers-lieu culturel s'inscrit dans une logique de reconversion du patrimoine bâti. L'opération, financée à hauteur de près de 500 000 euros par la Métropole, participe au développement de l'économie culturelle et à l'attractivité territoriale, en générant des usages multiples et de nouveaux flux de fréquentation.

Financement communal

Au total, ces dispositifs représentent plusieurs dizaines de millions d'euros mobilisés sur les mandats récents, orientés vers le soutien à l'investissement communal. Au-delà de l'effet immédiat sur le secteur du BTP et des services, ces financements contribuent à maintenir l'activité dans les territoires périurbains et ruraux, tout en renforçant la capacité d'investissement des collectivités dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes.

Prix des carburants : les pêcheurs normands manifestent à terre ce mercredi

Léa Dall'Aglia

5-6 minutes

Une petite centaine de pêcheurs de Port-en-Bessin-Huppain (Calvados), Deauville ou encore Le Havre (Seine-Maritime) se rassemblent ce mercredi 15 avril 2026, devant un dépôt pétrolier de Caen, pour lutter contre la hausse du prix du carburant, conséquence de la guerre au Moyen-Orient.



Quentin Yonnet, patron pêcheur de Port-en-Bessin-Huppain, fait partie de la centaine de pêcheurs qui manifesteront à Caen, ce mercredi. | OUEST-FRANCE

Publié le 14/04/2026 à 18h46

«Aujourd'hui, nous ne pouvons plus travailler», disaient-ils au lancement de [l'opération « port mort »](#), lundi. Ce mercredi 15 avril 2026, c'est à terre que les pêcheurs normands vont essayer de se faire entendre, alors que

l'augmentation du coût des carburants, conséquence de la guerre au Moyen-Orient, les pénalise fortement dans leur activité.

Lire aussi : [« Ce sont nos salaires qui trinquent » : à Port-en-Bessin, les pêcheurs subissent la hausse du prix du carburant](#)

«Quand on fait une [action en mer](#), on est sanctionné sur notre permis à points», indique Quentin Yonnet, patron pêcheur de Port-en-Bessin-Huppain.

« Les politiques promettent mais rien n'est fait »

Rendez-vous est donc donné à 8 h devant le dépôt de carburant «sous le pont de Calix» à Caen (Calvados) «On veut juste manifester, mais aussi montrer qu'on est capable de bloquer, poursuit le patron de l'Alter Ego 2. Les politiques promettent, mais rien n'est fait !»

Lire aussi : [Prix des carburants. 5 millions d'euros pour les pêcheurs : « Un premier geste », explique la ministre de la Mer](#)

Une petite centaine de pêcheurs du Bessin, mais aussi de Deauville et du Havre, sont attendus pour l'opération, qu'ils espèrent faire durer «le plus longtemps possible». Quelques [agriculteurs, confrontés aux mêmes problématiques](#), devraient également se joindre au mouvement.

Après avoir reçu les pêcheurs havrais, Édouard Philippe porte leur voix auprès du ministère

Romain Huynh

4–5 minutes

Une semaine après le début de la mobilisation des pêcheurs havrais, qui réclament le soutien de l'État face à l'augmentation du prix du carburant, le maire du Havre a porté leurs revendications au ministère de la mer.



Par [Romain Huynh](#)

Publié: 14 Avril 2026 à 19h31 Temps de lecture: 2 min

« *On ne s'attendait pas à ce que ça aille si vite.* » André Tesson, patron pêcheur et membre de la délégation reçue par Édouard Philippe lundi 13 avril 2026, se montre rassuré et optimiste. Quelques heures après leur rencontre à l'hôtel de ville du Havre, le maire – et candidat à la présidentielle – s'est éclipsé en plein conseil municipal pour un entretien téléphonique avec la ministre de la mer, Catherine Chabaud. L'objet de cet échange : la situation plus que critique des pêcheurs face à l'explosion du coût du carburant. Avec un prix à 1,37 € par litre de gasoil, les artisans sont aujourd'hui dans l'incapacité de sortir en mer sans perdre de l'argent.

« *Il a répété à la ministre, dans la même tonalité, ce qu'on lui avait fait remonter, affirme le patron du Haalty. Notamment, que l'aide de 20 centimes qu'elle a évoquée est loin d'être suffisante.* » Le cabinet du maire a également fait savoir aux pêcheurs qu'il se rendrait, ce mercredi 15 avril, au Guilvinec (Finistère) pour une rencontre avec leurs collègues

bretons. À la mairie, on confirme que « *ces rencontres nourriront les échanges que le maire entretient avec le gouvernement* ».

Un retour pour la fin de la semaine

Les représentants des pêcheurs havrais se félicitent de la qualité du dialogue avec la municipalité. « *On a toujours eu des échanges sur des problématiques municipales*, affirme André Tesson. *Mais cette fois, ce n'était pas le maire que nous allions voir.* » Manière de dire que le monde de la pêche s'adresse bien au candidat à la présidentielle, et à l'ancien premier ministre, dans l'espoir de faire entendre leur cri d'alerte jusqu'à Paris.

La délégation reçue ce lundi devrait recevoir un retour, qu'elle espère le plus concret possible, vendredi 17 avril.

Lire aussi

[Jobs d'été 2026 à Gonfreville-l'Orcher : un forum pour décrocher un contrat saisonnier](#)

[Agression au couteau, 155 000€ empochés au Quinté+, rémunération des élus... Le point actu à 20 h](#)

[Édouard Philippe, Jean-Paul Lecoq... De zéro à plus de 4 000 €, combien gagnent les élus du Havre ?](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Décrochage scolaire : « Les jeunes sont en demande d'activités et d'accompagnement » à Dieppe

Marie LEMAISTRE

5-6 minutes

L'association Oxygène, qui regroupe une épicerie solidaire en ville et un centre social à Dieppe, dresse le bilan d'une année marquée par la hausse de certains besoins sociaux.

Sur le même thème

[Solidarité](#)



L'association Oxygène a tenu son assemblée générale mercredi 8 avril 2026 à Dieppe (Seine-Maritime), animé par Christophe Piat à la tête de l'association depuis juillet 2025. ©Les Informations dieppoises / Marie Lemaistre

L'association **Oxygène** a tenu son assemblée générale mercredi 8 avril 2026 à [Neuville-lès-Dieppe \(Seine-Maritime\)](#).

Entre hausse des besoins, contraintes budgétaires et projets à venir, son directeur **Christophe Piat** a dressé un état des lieux de l'année 2025 et de ses perspectives à venir.

Quel bilan faites-vous de l'année 2025 ?

Nous comptabilisons 821 adhérents fréquentant l'ensemble des activités d'Oxygène, c'est-à-dire Chez Louissette, qui est un établissement de vie sociale, et son centre social. Cette année, nous nous sommes notamment adaptés aux différentes politiques publiques et nous avons cherché à consolider notre modèle économique. Nous sommes fortement soutenus par la Ville de Dieppe qui a fait un effort pour la deuxième année consécutive sur l'épicerie solidaire, où l'on constate une augmentation de plus de 20 % de bénéficiaires.

Nous avons aussi perdu des bénévoles : nous sommes passés de 180 en 2024 à 154 en 2025. C'est une vraie problématique pour nous, même si on reste conséquents. Nous ressentons un épuisement et un vieillissement de la population. Les gens ont envie de vivre un peu pour eux. Ils sont moins dans le bénévolat.

Pourquoi cet effort sur l'épicerie solidaire ?

C'est un service qui ne peut pas être rentable. L'épicerie est là pour accompagner les personnes très en difficulté. Elle est accessible sur commission d'entrée, parce que c'est une nécessité que les gens mangent bien et puissent se nourrir.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Quand nous achetons une denrée, nous la revendons 10 % du prix. Ces 90 % sont comblés par les différentes subventions, notamment de la Ville et du Département. Nous avons besoin d'un soutien financier supplémentaire et la Ville l'a apporté.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Pourquoi ce besoin de « consolider votre modèle économique » ?

L'État a réduit considérablement ses budgets, notamment sur la culture, qui est au cœur des valeurs de l'éducation populaire que nous portons. Concrètement, les animations et les sorties continuent, mais avec peut-être moins de fréquence et moins de récurrence.

Pour pallier cela, nous avons créé une exposition éphémère. Tous les mois, un artiste vient exposer ses toiles, ses œuvres, son originalité. Cela permet aux habitants du quartier de venir gratuitement s'éveiller à la culture artistique, à la peinture, au dessin, au crayon.

Pouvez-vous rappeler vos secteurs d'activité et les besoins constatés ?

Nous portons de l'insertion socioprofessionnelle, du multi-accueil avec la crèche, le service enfance-famille pour discuter de parentalité, et pour les problématiques de soins, un service social santé qui oriente et accompagne vers des partenaires. J'ai tendance à dire que chaque moment de la vie trouve sa place chez Oxygène.

Sur la problématique de la santé, nous enregistrons une hausse de plus de 15 %, notamment chez les jeunes et les seniors en situation de non-recours aux soins. Nous constatons également une forte augmentation de jeunes en grande demande d'activités et d'accompagnement, notamment en décrochage scolaire ou en temps d'errance dans le quartier, ce qui est inquiétant pour l'avenir.

Quelles sont vos perspectives ?

Dans les projets concrets, il y a la mise en place d'un lieu d'accueil enfants-parents à la crèche, que nous espérons ouvrir en septembre. Nous travaillons aussi sur un accueil jeunes à la salle Albert-Legras, axé sur le sport et le sport bien-être, ainsi qu'une ouverture intergénérationnelle, notamment pour les mamans du quartier le midi ou en fin de journée. Là aussi, nous visons la rentrée.

Nous avons forcément des inquiétudes sur l'horizon 2027, avec la modification des politiques publiques. Oxygène va devoir s'atteler à de nouvelles ambitions sociales et locales, être en capacité de se renouveler et aller sur d'autres champs d'innovation sociale. Des projets portés il y a plus de 20 ans doivent laisser la place à de nouveaux projets.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Les avocats du barreau de Dieppe reconduisent leur grève

Veronique Weber

~3 minutes

Depuis le 1er avril 2026, les avocats du barreau de Dieppe sont en grève. Ils s'opposent au projet de loi sur la justice criminelle. Ils viennent de reconduire leur mouvement.

Sur le même thème

[Grève](#)

[Justice](#)

[Tribunal de Dieppe](#)



La moitié du barreau de Dieppe (Seine-Maritime) a fait le déplacement à Paris pour manifester contre le projet de loi sur la justice criminelle.

©Barreau de Dieppe

Par [Veronique Weber](#) Publié le 14 avr. 2026 à 17h43

Dans le cortège de la manifestation **devant le Sénat à Paris** ce lundi 13 avril 2026, on ne pouvait pas les manquer. Les **avocats** du barreau de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) se sont fait remarquer. En robes noires et avec leurs **casques vikings** vissés sur la tête, les Normands ont donné de la voix pour dire non au projet de loi sur la **justice criminelle**.

En grève contre un projet de loi

Depuis le 1^{er} avril, le barreau dieppois est en grève contre ce **projet de loi** examiné du 13 et 15 avril par le Sénat.

Pour eux, ce texte « ne respecte ni les droits de la défense, ni la place de la victime ». Il doit notamment instaurer « **un plaider-coupable criminel** », une procédure « permettant d'éviter un procès criminel classique lorsque l'accusé reconnaît les faits et accepte la qualification pénale », expliquait **Me Amisse-Duval**, la bâtonnière de Dieppe.



Le barreau de Dieppe (Seine-Maritime) est en grève depuis le 1^{er} avril 2026. ©Barreau de Dieppe

Absence du jury

Pour les avocats dieppois « cette mesure marque une rupture majeure avec les garanties du procès criminel fondées sur l'oralité, la publicité et l'examen approfondi des faits et des personnalités. **L'absence du**

jury prive le procès de sa dimension démocratique ».

Vidéos : en ce moment sur Actu

Plus de la moitié des avocats dieppois ont donc fait le déplacement à Paris lundi pour rejoindre leurs confrères venus de toute la France. Alors qu'ils avaient dans un premier temps voté la grève jusqu'au 13 avril, les membres du barreau de Dieppe ont décidé de la poursuivre **jusqu'au 16 avril**, pour le moment.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

« On est en danger et on met les résidents en danger » : près de Rouen, les salariés de l'Ehpad sont en grève

Aurélien Delavaud

~3 minutes

Le mardi 14 avril 2026, des salariés de l'Ehpad La Ruche, à Elbeuf, ont décidé de se mettre en grève pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail.

Sur le même thème

[Ehpad](#)

[Grève](#)

[Seniors](#)



À Elbeuf (Seine-Maritime), les salariés se sont mis en grève le mardi 14 avril 2026 pour dénoncer leurs conditions de travail. ©Aurélien

Par [Aurélien Delavaud](#) Publié le 14 avr. 2026 à 12h23

Dans le froid, ils étaient sur place dès 7 h du matin devant les portes. Pas pour prendre leur poste, comme d'habitude, mais bien pour **manifeste**r. Car ce mardi 14 avril 2026, des salariés de l'**Ehpad La Ruche**, à [Elbeuf \(Seine-Maritime\)](#), ont décidé de se mettre **en grève**.

Un « ras-le-bol »

Devant l'établissement, une banderole tendue sur les grilles annonce la couleur. « **Ras le bol** », « changements de planning », « surcharge de travail »... Les motifs de mécontentement sont nombreux, pour la poignée de salariés qui ont décidé de ne pas travailler aujourd'hui.

« En tout, on est environ 30 salariés pour 86 résidents, mais c'est vraiment trop peu », confie une employée. Dans le groupe, tout le monde parle de « mauvaises conditions de travail » et d'absence de dialogue avec la direction, depuis des années.

« Les plannings changent tout le temps, il faut regarder tous les jours et on nous appelle même sur nos jours de repos », lance une autre salariée. Si tous assurent qu'ils le font encore pour le confort des résidents, ils assurent collectivement qu'ils ne sont pas satisfaits du travail qu'ils font et du **salaire** qui va avec.

On est trop peu pour gérer, de jour comme de nuit. En travaillant comme ça, on est en danger et on met les résidents en danger

Avec cette journée de débrayage, les employés espèrent lancer un dialogue et « enfin être entendus » par leur direction. Si ce n'est pas le cas, ils ne se font pas beaucoup d'illusions : « Si on pouvait faire grève pendant plusieurs jours, on le ferait, mais on ne peut pas se priver de notre salaire. »

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Agneau décapité, croix brisée, croissant islamique... À Rouen, émotion face à un blason « islamisé »

: 14/04/2026

Réservé aux abonnés

Par [Stéphane Kovacs](#)

Il y a 1 heure



Vue du centre-ville de Rouen depuis la cote Saint Catherine. Au centre la cathédrale Notre Dame. ANDBZ/ABACA

Le syndicat étudiant Uni a constaté avec stupeur que des magnets «profanant» les armoiries de Rouen étaient en vente dans le centre-ville. Ils ont été retirés, après les excuses de l'imprimeur.

La fleur de lys centrale y est remplacée par un croissant islamique, l'agneau est décapité et la [croix chrétienne](#) qu'il porte, brisée. C'est un blason de la ville de Rouen «*islamisé*» que des habitants ont eu la stupeur d'apercevoir, ce lundi, sur des magnets, exposés dans la vitrine d'un bureau de tabac du centre-ville. Une «*profanation à caractère islamiste du patrimoine rouennais*» et «*un trophée de la haine antifranaise et antichrétienne*», s'est ému le [syndicat étudiant Uni](#).

Lundi matin, «*je suis entré dans le bureau de tabac, et j'ai demandé à voir le magnet de près*, raconte Esteban Nahi, président de l'Uni de Rouen. *La gérante m'en a sorti un du comptoir. Je le lui ai décrit et lui ai demandé : «il n'y a rien qui vous choque ?». Elle était très fermée à la discussion. Elle m'a dit qu'il n'était pas question de le retirer de la vente. Et même : «si vous voulez, appelez la police !»*».

Pour le syndicat étudiant, «*ces objets ne sont ni une maladresse, ni une parodie*». «*Ils constituent une attaque frontale contre notre identité et une dégradation délibérée de nos symboles*, affirme l'Uni de Rouen dans un communiqué. *Pour les tourner en ridicule et imposer l'image d'une conquête islamiste. Le blason d'une ville n'est pas un support que l'on peut souiller pour flatter des idéologies. Il est le témoin de siècles d'histoire et de culture française que nous avons le devoir de protéger*».

« Toutes nos excuses à tous ceux qui se sont sentis provoqués par cette image »

Mais dans la soirée, l'Uni recevra un courriel contrit de l'imprimeur des fameux magnets. *«Nous adressons toutes nos excuses aux Rouennais, à la ville de Rouen, et à tous ceux qui se sont sentis provoqués ou blessés par cette image»*, écrit Fernand Chen, directeur de la société Han, *«spécialiste du cadeau souvenir depuis 1981»*. Au Figaro, le patron explique : *«Ce magnet a été fabriqué par notre société à partir d'un ancien fichier réalisé par un designer stagiaire, que nous n'avons pas suffisamment revérifié»*. *«On s'est rendu compte que sur certains fichiers, le blason avait été modifié, développe-t-il. Est-ce que le stagiaire s'est inspiré d'une mauvaise source sans le savoir, ou est-ce qu'il a dessiné ce blason malhonnêtement ? C'est bizarre, vu que quand on tape 'blason de Rouen' sur Internet, on le trouve facilement ! On essaie de creuser... En tout cas, en quarante ans d'existence, c'est la première fois qu'une telle chose nous arrive !»*

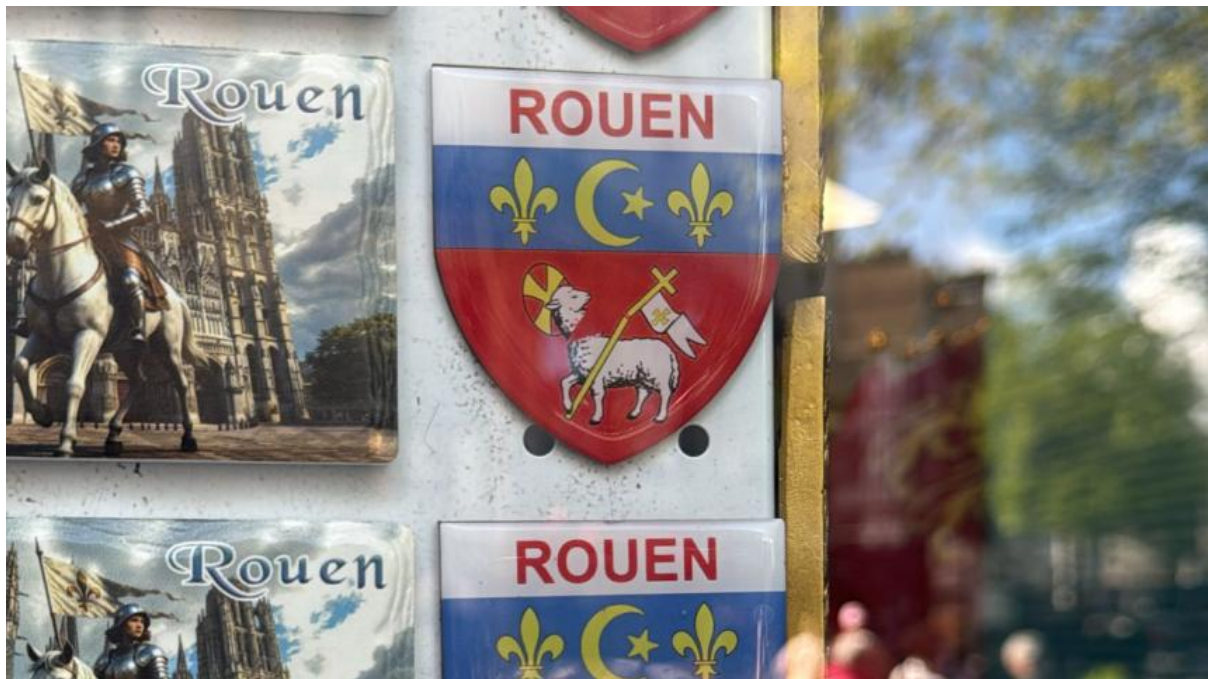
Le patron a appelé la mairie de Rouen pour s'excuser. *«Comme on imprime énormément de blasons de villes, c'est en ce moment le branle-bas de combat pour vérifier qu'il n'y a pas d'autre erreur»*, complète Fernand Chen. *Heureusement, nous n'avons livré qu'un seul magasin à Rouen. Ce produit sera bien sûr retiré et détruit pour être remplacé par le véritable blason de Rouen»*.

Agneau décapité, croissant islamique... À Rouen, pourquoi des faux blasons de la ville ont-ils été vendus ?

Jérémy Chatet

5-6 minutes

Le syndicat universitaire de droite l'UNI de Rouen a dénoncé sur les réseaux sociaux la vente dans un commerce de la ville d'un magnet représentant le blason de Rouen avec des symboles de l'islam. Qu'en est-il vraiment ?



Des blasons de Rouen détournés ont été vendus dans un tabac de Rouen. - UNI de Rouen



Par Jérémy Chatet

Publié: 14 Avril 2026 à 13h41 Temps de lecture: 3 min

Des magnets représentant un blason de Rouen détourné avec un croissant symbole de l'islam, un agneau décapité et une croix chrétienne brisée, vendus sur un présentoir d'un tabac de Rouen. La photo publiée et dénoncée le 12 avril sur les réseaux sociaux par le syndicat universitaire de droite l'UNI a été commentée par de nombreux internautes.

Le syndicat s'est même fendu d'un communiqué évoquant « *une provocation intolérable* » et une « *profanation à caractère islamiste du patrimoine rouennais* » et demandant à la Ville de Rouen et au commerçant concerné d'agir en conséquence.

Vendus depuis janvier

Si certains internautes ont remis en doute l'authenticité de la photo postée par l'UNI, celle-ci est bien réelle. Ces magnets ont bien été mis en vente depuis plusieurs mois, sans que le commerçant en question, situé place du Vieux-Marché, ne s'en soit rendu compte. Jusqu'au 13 avril.

« *Nous avons vu que les milieux d'extrême droite et les milieux catholiques s'offusquaient de ce magnet, témoigne l'un des vendeuses. Il n'était pas conforme, ce n'était pas le but. Mon patron a tout retiré, je ne sais pas pourquoi on nous a livré de tels magnets.* »

Mauvais fichier

Contacté, le fabricant – la société francilienne Han, spécialisée dans la création et l'impression de cadeaux souvenirs – plaide l'erreur involontaire. « *Ce blason est un fichier que nous avons en stock depuis plusieurs années et qui avait été réalisé par un designer, précise le directeur, Fernand Chen. Mais comme nous n'avons aucun client à Rouen jusqu'à présent, il n'avait jamais été imprimé. Jusqu'en janvier dernier où le tabac de la Civette nous a passé commande. Le fichier a alors été imprimé sans réaliser que ce n'était pas le bon blason.* »

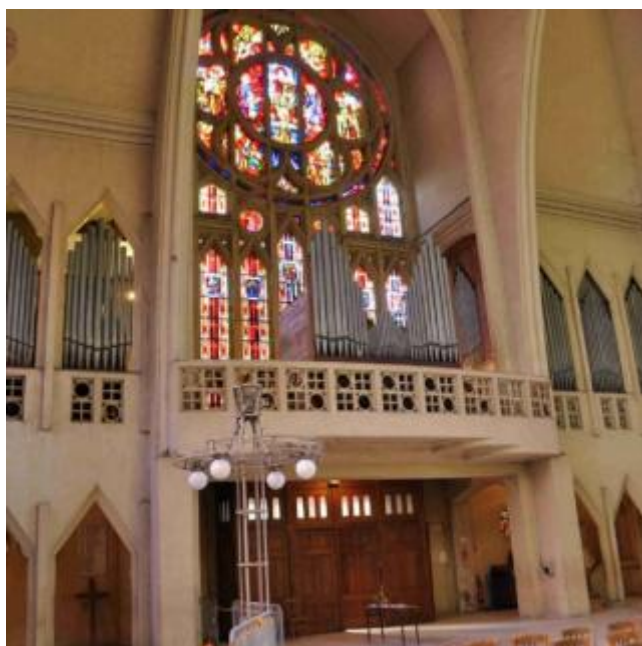
« Je présente toutes mes excuses, je comprends que cela ait pu choquer. »

Fernand Chen, Directeur de la société Han

Comment ce détournement à caractère religieux a-t-il pu être possible ?
Fernand Chen ne croit pas à l'acte malveillant. « *Nos designers recréent les blasons des villes en regardant le modèle sur internet. Est-il tombé sur une mauvaise source ?* » En tout, 48 magnets défectueux ont été livrés au commerçant rouennais.

Averti par son client le 13 avril, Fernand Chen a réagi en ordonnant la destruction des magnets et la livraison à venir avec le [modèle originel](#) (trois fleurs de lys, un agneau pascal portant une croix et une bannière, le tout sur un fond rouge et bleu). « *Je présente toutes mes excuses, je comprends que cela ait pu choquer.* »

Lire aussi



[À Rouen, le grand orgue de l'église Saint-Nicaise en cours de démontage pour rejoindre Paris](#)



À Harfleur, un homme blessé dans une violente agression au couteau en marge de la fête de la Scie

Yann Rivallan

2-3 minutes

En marge de la fête de la Scie à Harfleur, un homme a été blessé par son voisin dans une violente agression au couteau en pleine nuit. La police a interpellé l'auteur des faits.



Un homme a été victime d'une agression au couteau dans la nuit du 11 au 12 avril 2026 à Harfleur. Les faits se sont produits en marge de la fête de la Scie. (©Actu.fr/Illustration)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 14 avr. 2026 à 8h00

Ce week-end à **Harfleur**, c'était [la fête de la Scie](#). Et en marge de cet événement, une **violente agression au couteau** est survenue, dans la

nuit du samedi 11 au dimanche 12 avril 2026. Vers 1h du matin, selon une source policière, un homme s'est présenté à des agents de sécurité de la fête médiévale, place Victor-Hugo, avec une main ensanglantée.

Poignardé au niveau de la main gauche

Il aurait été poignardé par un voisin au niveau **de la main gauche**, dans un appartement de la rue Saint-Just. Soizic Guillaume, la procureure de la République du Havre, confirme les faits. D'après les premiers éléments, ce voisin était **en pleine dispute** avec une amie. La victime a tenté de venir en aide à cette femme avant de recevoir le coup de couteau. Le mis en cause avait « consommé de l'alcool », précise la procureure.

Comme le confirme notre source policière, les agents de sécurité de la fête de la Scie, dans une opération conjointe avec la police, se sont rendus à proximité du logement rue Saint-Just.

L'auteur du coup de couteau a été interpellé par les forces de l'ordre et **placé en garde à vue**, confirme le parquet. Il sera jugé en comparution immédiate mercredi 15 avril 2026. La victime a pour sa part été prise en charge par les secours et transportée à l'hôpital.

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Malveillance ou blague ? La Ville de Dieppe signale un faux procès-verbal de stationnement

Arnaud COMMUN

4-5 minutes

Un habitant de Dieppe a reçu un faux avis de contravention, prétendument édité par la police municipale. La Ville de Dieppe met en garde contre ce piège, par ailleurs bourré d'erreurs.



Le faux avis de contravention invite la victime à verser une amende de 17€ à la police municipale. - Photo d'illustration Paris Normandie



Par [Arnaud COMMUN](#)

Publié: 14 Avril 2026 à 15h10 Temps de lecture: 1 min

La Ville de Dieppe met en garde contre un faux avis de contravention,

reçu par un habitant et susceptible d'avoir été adressé à d'autres personnes. Ce procès-verbal est prétendument envoyé par la police municipale de Dieppe, à la suite d'un stationnement gênant.

VILLE DE DIEPPE
POLICE MUNICIPALE
Hôtel de Ville – Place du Puits Salé
76200 DIEPPE
Tél. : 02 35 06 61 61

Dieppe, le 7 avril 2026

Objet : Avis de contravention – Stationnement gênant.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'un agent de la Police Municipale de la Ville de Dieppe a constaté, le dimanche 5 avril 2026, une infraction au Code de la Route commise par votre véhicule ou sous votre responsabilité.

Nature de l'infraction : Stationnement gênant (article R. 417-3 du Code de la Route).

En application des dispositions légales en vigueur, le montant de la contravention de 2e classe correspondante est fixé à :

17,00 euros (amende forfaitaire).

Vous disposez d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'envoi du présent avis pour vous acquitter de cette somme. Passé ce délai, l'amende sera majorée conformément à la réglementation en vigueur.

Si vous estimez ne pas être l'auteur de cette infraction ou souhaitez la contester, vous pouvez adresser une requête écrite, accompagnée des justificatifs nécessaires, à l'Officier du Ministère Public compétent, dans le même délai de 5 jours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Commandant de Police Municipale
Ville de Dieppe
Mme **BASSELIN**


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INFORMATION

Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre rencontre.

Vous allez prochainement recevoir par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, un avis de contravention. Sur cet avis sont indiquées les modalités de paiement d'une part, et de contestation éventuelle d'autre part.

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte, si elle n'est pas accompagnée de l'avis de contravention qui vous sera adressé.

Voici le courrier factice reçu par un habitant de Dieppe. - Photo Ville de Dieppe

« Suite au signalement d'un habitant, nous souhaitons vous alerter sur une arnaque aux fausses contraventions. On vous met en image le

courrier reçu. C'est bluffant mais c'est un faux . Vous pourrez repérer vous-même les inexactitudes », indique la Ville de Dieppe.

Des indices

La mairie précise : *« Retenez que les véritables contraventions sont adressées par l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions), depuis Rennes, et non pas la police municipale de Dieppe. En cas de doute n'hésitez pas à contacter la police municipale au 02 35 06 61 95 ou à vous y rendre directement, à l'espace Ventabren. »*

La police municipale se situe espace Ventabren, contrairement à ce que mentionne le faux écrit. Ce dernier, dans son entête, indique que la police municipale est basée à l'« *Hôtel de Ville, place du Puits-Salé* »... Par ailleurs la lettre explique que la contravention de 17€ est justifiée par un « *stationnement gênant* ». Or, cette infraction donne lieu à une amende de 35€ au minimum.

Pas d'escroquerie

Par ailleurs, ni la plaque d'immatriculation du véhicule prétendument en infraction ni sa marque et son modèle ne sont précisés.

Cependant, ce faux en écriture ne constitue pas une tentative d'escroquerie. La personne qui a reçu le courrier est invitée à régler la contravention auprès de la police municipale, pas sur un site internet au profit d'un délinquant. Pour l'heure, l'histoire ne dit donc pas s'il s'agit d'une simple blague ou d'une malveillance...

Lire aussi



L'équipe cynotechnique des sapeurs-pompiers de Seine-Maritime tuée dans l'œuf !

Barbara HUET

4–5 minutes

Annoncée en fin d'année 2025, la création d'une équipe cynotechnique au Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) 76 a finalement été avortée. Son utilité est remise en question. Chez les pompiers concernés, c'est l'incompréhension.



Par [Barbara HUET](#)

Publié: 15 Avril 2026 à 06h04 Temps de lecture: 1 min

Duck, berger hollandais, Uno, berger australien et Urganne, femelle malinoise, devaient composer, avec leur maître respectif, la nouvelle [équipe cynotechnique](#) de choc du [Sdis](#) (Service départemental d'incendie et de secours) de Seine-Maritime. C'est en tout cas ce qui avait été annoncé en octobre 2025. Mais quelques mois plus tard, c'est la douche froide pour les sapeurs-pompiers investis dans ce projet : on leur annonce que ce service ne verra, finalement, pas le jour.

La raison invoquée : « *Compte tenu du caractère opérationnel peu important – voire quasi nul – de cette équipe, durant un an, elle ne va pas se poursuivre* », indique [André Gautier](#), président du Sdis 76. Alors qu'elle était encore en cours de formation, la section cynotechnique « *n'a pas eu véritablement de sollicitations. C'est pourquoi nous avons décidé d'arrêter cette expérimentation.* »

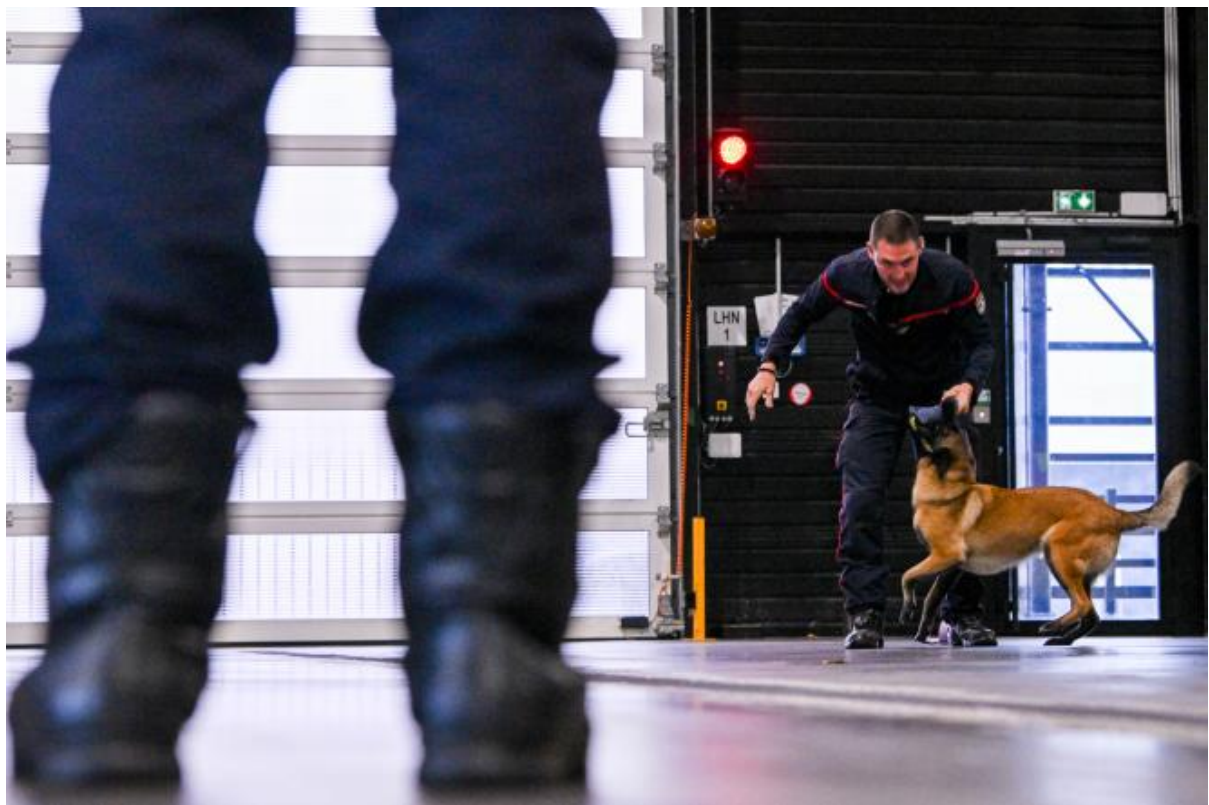
Le président du Sdis ajoute : « *Maintenir ce service 24 heures sur 24, réclame des investissements conséquents. Vous ne mettez pas un service en place s'il n'a pas d'utilité. »*

« De mauvaises économies »

Les pompiers concernés ne comprennent pas cette décision :

« *Comment peut-on affirmer que ce service ne sera pas utile, alors qu'il n'a même pas eu l'occasion de réellement fonctionner ? Nous avons le sentiment de ne pas avoir pu prouver que notre spécialité avait largement sa raison d'être ici, c'est frustrant. »*

Selon les hommes du feu, l'existence de cette équipe, dédiée notamment à la recherche de personnes, est « *complètement légitime dans notre département : nous devons régulièrement faire face à des éboulements, le secteur présente de nombreux cours d'eau, des cavités. En février dernier, par exemple, deux hommes et une femme [se sont perdus](#) dans les souterrains de Fécamp. La population est, par ailleurs, vieillissante : nous recherchons régulièrement des personnes âgées désorientées. »*



Trois duos chien/maître devaient composer ce nouveau service. -

Archives BORIS MASLARD

André Gautier, lui, évoque une inter-départementalisation des [services](#)

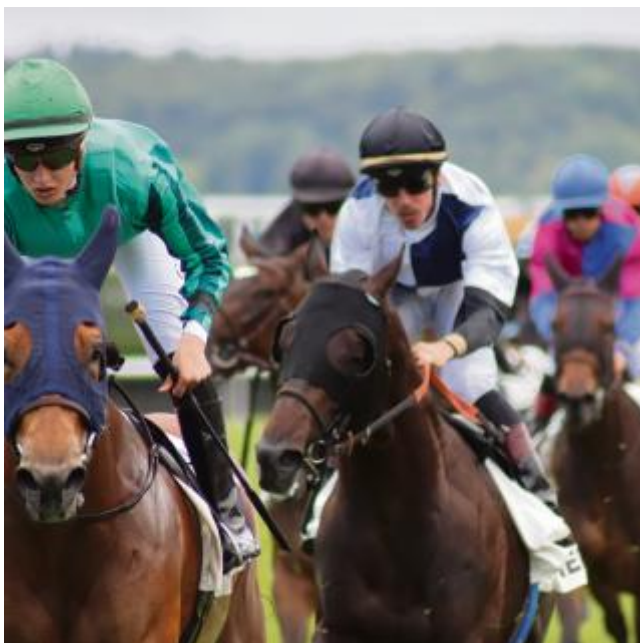
spécialisés. « Les secours pourront être assurés très rapidement avec l'équipe cynophile du Calvados », assure-t-il. Après vérification, il apparaît que l'équipe caennaise, qui sortait environ trente fois par an, a été supprimée en 2020. Les sapeurs pompiers de Seine-Maritime constatent qu'il « *n'y a plus d'équipe cynotechnique en Normandie, les plus proches sont celles de l'Oise, de la Somme et de l'Eure-et-Loir. Le temps de les déclencher et qu'elles arrivent sur place... On aura déjà perdu beaucoup de temps.* »

Ils concluent : « *Nous avons le sentiment que le Sdis fait de mauvaises économies... Cela nous inquiète pour l'avenir et pour nos autres spécialités.* »

Lire aussi



[Dieppe : une capsule temporelle, deux maires et le futur](#)



[PMU : un parieur du Havre décroche 155 679 € au Quinté+ dans un bar de Graville](#)



[Louviers : Dubreuil Automobiles passe sa flotte à l'électrique](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Seine-Maritime Normandie](#)

Contenus sponsorisés

Juste pour vous

À Fécamp Caux littoral, Laurent Vasset réélu à la tête de la communauté d'agglomération

Romain Huynh

5-7 minutes

Laurent Vasset, maire d'Angerville-la-Martel, a été réélu président de l'agglomération Fécamp Caux littoral lundi 13 avril 2026. Autour de lui, une équipe majoritairement constituée de membres du bureau précédent. Le président entend poursuivre les projets initiés lors du mandat précédent.



Laurent Vasset a été réélu à la présidence de l'agglomération Fécamp Caux littoral, lundi 13 avril 2026. - Romain Huynh/Paris Normandie



Par [Romain Huynh](#)

Publié: 14 Avril 2026 à 15h05 Temps de lecture: 1 min

Les 60 membres du conseil communautaire de Fécamp Caux littoral ont réélu à leur tête Laurent Vasset, maire d'[Angerville-la-Martel](#), lundi 13 avril 2026.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le président de la communauté d'agglomération entame donc son second mandat consécutif. Seul candidat à sa propre succession, il a recueilli 46 suffrages. Treize membres du conseil ont voté blanc et Jacques Louiset, conseiller municipal à Fécamp, a recueilli une voix.

Une fois élu, Laurent Vasset a soumis au vote les noms des 24 membres du bureau qui l'entoureront pour ce nouveau mandat. Tous les candidats qu'il a proposés ont été élus, à l'exception d'Eric Poussigue. Les membres du conseil lui ont préféré Estelle Guénot, maire de Gerville et ancienne 15^e vice-présidente de l'agglomération.

Une continuité dans l'action de l'agglomération



Le président réélu s'est entouré d'une équipe largement constituée d'anciens membres du bureau du conseil communautaire. - Romain Huynh/Paris Normandie

[David Roussel](#), réélu maire de Fécamp en mars 2026, est également

réélu premier vice-président de l'agglomération, fonction qu'il occupait déjà lors du précédent mandat. Jean-Marie Crochemore, maire de Ganzeville et ancien 8^e vice-président en charge de la rudologie, continuera de s'occuper de cette charge, mais cette fois à la place de 2^e vice-président. Stéphanie Marical, élue fécampoise, est quant à elle élue troisième vice-présidente, en charge du tourisme.

« Tout ça, on le fait pour les générations futures »

Laurent Vasset, Président de l'agglomération

« On ne part pas sur un changement de cap, indique Laurent Vasset. Il y a la volonté de poursuivre tous les grands projets qui ont été initiés lors du mandat précédent, j'espère pouvoir en finaliser beaucoup. » Parmi les grands projets, citons la [maison de santé](#) qui sera adossée au bâtiment de la communauté d'agglomération, et qui est *« calibrée pour accueillir une vingtaine de généralistes salariés par l'agglomération. »* Le bâtiment actuel doit être déconstruit et le site désamianté avant d'engager la reconstruction. La maison de santé devrait être livrée à l'échéance 2028.

Le président de l'agglomération entend également poursuivre les [transitions énergétiques et environnementales](#). *« Les choses évoluent tellement vite et dans des proportions qu'on ne maîtrise pas, affirme-t-il, évoquant la crise internationale et son impact sur le prix du carburant. On est en ordre de marche, pour développer des liaisons de mobilités douces, notamment entre Les Loges et Sassetot, en passant par le parc d'activité des Hautes falaises. »*

« Tout ça, on le fait pour les générations futures, conclut Laurent Vasset. Ce qu'on n'aura pas fait, ce sont les autres qui devront le faire après nous. »

Lire aussi



La plage du Tréport va fermer pendant trois jours pendant les vacances de Pâques, pour se préparer à l'été

Lucas Farcy

2-3 minutes

La plage du Tréport se refait une beauté et pendant trois jours, elle va être fermée au public afin de procéder au rechargement des galets.

Sur le même thème

[Plage du Tréport](#)

[Villes Soeurs](#)

Article réservé aux abonnés



La plage du Tréport va être rechargée en galets. ©Lucas Farcy

Par [Lucas Farcy](#) Publié le 15 avr. 2026 à 6h30

Les beaux jours sont de retour et avec la hausse des températures, les plages vont être de plus en plus fréquentée dans les prochaines semaines. [Au Tréport](#), une opération de **rechargement des galets** va avoir lieu à partir du vendredi 17 avril 2026.

La municipalité du Tréport annonce sur sa page Facebook que « des camions vont intervenir » pour le rechargement des galets et que « pour des raisons de sécurité, l'esplanade basse et la plage seront interdites d'accès **les vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 avril** ».

Ce week-end, la plage restera donc accessible. Par ailleurs, pendant toute la durée de l'opération, il reste possible de se **promener sur l'esplanade haute** pour se balader en bord de mer.

Le rechargement des galets sur la plage est une opération courante. Au fil des marées et des tempêtes, des galets partent au large. Or, ces galets sont une protection naturelle contre l'érosion du littoral. Il est donc nécessaire d'en ramener sur la plage. Une [opération similaire a été menée](#) il y a quelques semaines sur la plage voisine de Mers-les-Bains.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Des détritrus en tout genre ramassés sur les routes à l'occasion de la semaine de la propreté

Claire Checcaglini

3-4 minutes

Publié le mardi 14 avril 2026 à 18:48

Les 5.800 km du réseau routier sont en train d'être passés au peigne fin à l'occasion de la semaine de la propreté qui a démarré ce lundi 13 avril 2026. C'est l'occasion de sensibiliser le public au travail des agents des routes qui nettoient les bas-côtés des différents axes du département.

Lors de cette semaine de la propreté, qui a débuté ce lundi 13 avril 2026, la direction des routes a deux objectifs : d'une part sensibiliser les automobilistes indéclicats à la nécessité d'être respectueux de l'environnement et d'autre part nettoyer le bord des routes avant les opérations de fauchage à compter du 11 mai.

Alors 150 agents départementaux sillonnent les bas-côtés des 5.800 kilomètres, à la recherche des détritrus quels qu'ils soient. "*Un travail digne d'un randonneur*", explique Jimmi Conan, chef de groupe de La Neuville-Chant-d'Oisel et vêtu en orange fluo des pieds à la tête. "*On fait sans problème les 10.000 pas recommandés chaque jour*," se félicite-t-il en tenant une pince de la main droite et un grand sac poubelle de la main gauche. "*J'en ai fait 17.000 des pas hier*", se félicite son collègue, Stéphane Leverd, lunettes de soleil vissées sur le nez. Pour lui, la récolte a été relativement maigre en ce mardi matin sur la RD entre Mesnil-Raoul et Fresne-le-Plan. "*Quelques bouteilles en plastique et du verre*." Mais, ce sont autant de détritrus qui ne finiront pas dans la terre, et donc dans les nappes phréatiques.

Franck Invernizzi, le directeur départemental des routes et Jimmi Conan, chef de groupe devant le tracteur qui servira à faucher les bas-côtés à partir d © Radio France - Claire Checcaglini

Or, un mégot de cigarette met 10 ans à se dégrader, contre un siècle pour une canette en aluminium et 450 ans pour une bouteille en plastique.

D'où la nécessité de faire preuve de civisme. Mais, comme le regrette Jimmi Conan, cette occasion favorise l'indélicatesse des automobilistes :

"Nous savons que le lendemain d'un soir de match, nous retrouverons davantage de cannettes de bières et de cartons à pizzas." Quand les agents arrivent à identifier formellement celles et ceux qui souillent la nature, une procédure est lancée avec à la clé une amende.

- [pollution](#)
- [Protection de l'environnement](#)
- [Gestion des déchets](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Rire en Seine, le festival d'humour est de retour!

Du 22/03/2013 au 13/04/2013

- Anne Claire Auzou, Psychologue Philippe Geneviève, conseiller conjugal , Education au service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Le 20/04/2022

Autour de chez vous

Sotteville-lès-Rouen. Vote du budget 2026 : 14,7 millions d'euros pour le super-chantier de l'espace Lods

Blaise Diagne

6-8 minutes

Le premier conseil post-installation, jeudi 9 avril 2026, à Sotteville-lès-Rouen, a été celui du vote du budget 2026. En élément central, le chantier de la requalification de l'espace Lods qui se poursuit.



La refonte de l'espace Lods aura occupé toute la décennie 2020 et une bonne partie des votes de budget des deux mandats. - Paris Normandie



Par *Blaise Diagne*

Publié: 14 Avril 2026 à 18h05 Temps de lecture: 1 min

La majorité sortante avait souhaité procéder au vote du budget sottevillais

après les élections municipales 2026 – par souci démocratique, disait-elle, afin qu'elle soit à la main de l'équipe élue. Deux mois après le rapport d'orientation budgétaire présenté par la majorité d'Alexis Ragache, le budget 2026 a donc été présenté ce jeudi 9 avril 2026 par Evelyne Denoyelle, conseillère municipale déléguée aux finances et marchés publics d'Alexis Ragache, le maire réélu.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le budget primitif de l'année en cours s'établit à l'équilibre à 75 188 540 euros : 49 millions d'euros côté fonctionnement, 26 millions d'euros pour l'investissement. Dans ce domaine, l'éléphant au milieu de la ville est la poursuite des travaux de requalification de l'espace Lods entamés sur le terrain en 2024. Un super-chantier qui devrait encore occuper une large part du mandat qui s'ouvre, si ce n'est sa totalité.

Abattage et polémique

14 725 000 euros y sont alloués pour 2026, entre le chantier du groupe scolaire Franklin-Raspail (10,3 millions d'euros) ou la première phase des travaux de réaménagement du parc à 2,6 millions d'euros. L'abattage de 25 arbres malades ou dangereux selon la Ville (et la replantation de 33 autres) a inauguré cette phase ce [lundi 13 avril 2026](#) – avec (déjà) une [polémique](#) à la clé, l'opposition parlant sur les réseaux sociaux, par la voix de Yannick Emeraud, de « *huit vies arrachées* » à propos de huit d'entre eux.

Dernier poste de dépenses majeur, les études préparatoires du chantier suivant, celui du groupe scolaire Renan-Michelet et son gymnase (1,08 million d'euros). Pour rappel, son démarrage initialement prévu pour la rentrée 2026-2027 a été reporté pour cause d'[explosion accidentelle](#) sur le chantier d'en face (une bonbonne de gaz située sur l'extension du toit de la maternelle Franklin). Une défection d'entreprise a également été mentionnée par l'adjointe aux Affaires scolaires Laurence Renou.

Ces trois gros morceaux mêlent rénovation énergétique, mise aux normes en matière d'accessibilité, extension (pour Raspail, donc) et ouverture vers le parc, avec l'aménagement d'un parvis annoncé côté

Franklin-Raspail. Plus tard suivra celui des parkings attenants aux sept immeubles qui ceignent le parc ; eux-mêmes faisant l'objet pour certains d'une réhabilitation énergétique de la part de leur propriétaire, bailleurs et/ou copropriétaires selon les cas.

« C'est un projet NPNRU sans les moyens du NPNRU. »

Laurence Renou, première adjointe aux affaires scolaires

« *C'est un projet NPNRU sans les moyens du NPNRU* », lance Laurence Renou. [NPNRU](#) pour Nouveau programme national de renouvellement urbain, un programme déployé par l'État au sein des QPV, les quartiers prioritaires de la politique de la ville. À Sotteville, seul l'ensemble [Buisson-Gallouen](#) situé à cheval avec [Saint-Étienne-du-Rouvray](#) en a le statut ; pas Lods, ses 1 100 logements, ses 2 500 habitants et « *ses groupes scolaires qui accueillent la moitié de notre population scolaire* », appuie l'adjointe pour justifier de ce « *programme ambitieux* ».

« Le projet a vu son budget flamber »

Trente-cinq millions d'euros avaient été initialement budgétés au total, avec des aides de l'État (le fonds vert), de la Région (pour le parc), ou du Département pour les groupes scolaires. Alexis Vernier, chef de file de l'opposition, dénonce déjà sur ses réseaux sociaux un « *gouffre financier* ». « *Lancé fin 2024 et à peine commencé, le projet a vu son budget flamber, atteignant aujourd'hui 49 millions d'euros contre 35 prévus* », écrivait-il en amont du conseil. La municipalité ramène de son côté ce montant à 38,3 millions d'euros, « *une modification normale en dix ans de temps : le projet s'affine.* »

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



Lutte contre les infiltrations, préservation du mobilier, entretien courant... Le chantier sans fin des églises de Rouen

Fabien Massin

6-7 minutes

Les églises constituent des chantiers permanents pour les communes qui en ont la charge. Le point de situation à Rouen (Seine-Maritime).

Sur le même thème

[abbatiale Saint-Ouen](#)

[Jeanne d'Arc](#)

[Patrimoine](#)

Article réservé aux abonnés



Ville aux cent clochers comme l'a écrit Victor-Hugo, [Rouen \(Seine-Maritime\)](#) comprend effectivement un nombre important d'édifices religieux, dont plusieurs sont classés (tout ou partie) ou inscrits aux monuments historiques. Un riche patrimoine dont il faut assurer la pérennité, une charge lourde pour la collectivité* [qui comprend son lot de mauvaises surprises régulières](#). Et si certains chantiers sont spectaculaires, à l'image de la [restauration de l'abbatiale Saint-Ouen](#), d'autres sont moins visibles et bien que plus modestes, sont néanmoins indispensables. **Petit tour d'horizon des chantiers en cours ou à venir** dans les principales églises de la capitale normande.

Beaucoup de mises en hors d'eau

« La politique en faveur de la sauvegarde du patrimoine religieux se fait en collaboration étroite avec la Drac (direction régionale des affaires culturelles), **car c'est elle qui encadre ces édifices**, souligne Marie-Andrée Maleville, première adjointe à la Ville de Rouen en charge de la culture, des droits culturels et du patrimoine/matrimoine. Il y a des morceaux spectaculaires comme l'abbatiale Saint-Ouen et ses 24 millions d'euros investis, mais pas que. »

Il y a tout ce qui touche à l'entretien du quotidien, et beaucoup d'interventions ont trait avec les questions d'infiltration d'eau et d'étanchéité, on vient de le voir encore tout récemment à l'église Saint-Vivien ou au Gros Horloge. Et tout cela est très difficile à chiffrer financièrement globalement par an, car c'est très aléatoire et c'est vraiment du cas par cas selon les édifices.

Saint-Vivien

La toiture de la chapelle doit être refaite. Une fuite a été récemment découverte sur le mur de la sacristie. « **Nous sommes actuellement en train d'identifier ce qu'il se passe** », informe Marie-Andrée Malville.

Saint-Maclou

La chaudière doit être remplacée, des pare-gravois doivent être changés sur la façade sur et des balustrades sont en piteux état. Il y a également le sujet de la **reconstruction de la chapelle Sainte-Clotilde**, dont les vitraux ont été stockés.

Sainte-Jeanne-d'Arc

Un aménagement doit être créé pour protéger les agents d'accueil du froid.

Saint-Gervais

Une crypte a été découverte, des études doivent donner des clés sur la manière dont elle pourrait être valorisée.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Saint-Patrice

Présentant signes d'affaissement et [menaçant même de s'effondrer](#), [elle a été étayée en 2025](#), et cet étalement devrait durer quelques années, le temps de refaire la charpente et la couverture, **et d'assurer la mise hors d'eau de l'église.**

Saint-Eloi

Dans le temple protestant, des travaux d'étanchéité sont prévus au balcon de la façade occidentale et sur les terrasses des bas-côtés.

Saint-Godard

Du vitrail classé est à refaire.

Saint-Hilaire

Réfection de la couverture.

Saint-Clément

Plafond et couverture en zinc de la sacristie à remplacer.

Sainte-Madeleine

[L'important chantier engagé en 2021](#) (pour 3,5 millions d'euros), notamment sur le dôme, doit s'achever cette année.

Saint-Romain

Des murs situés à l'arrière du chœur doivent être consolidés.

Saint-Paul

Cette église désaffectée [n'a toujours pas trouvé de repreneur](#), la question de son accès est toujours problématique, **néanmoins elle est toujours entretenue** (couverture, reprise d'un mur).

Abbatiale Saint-Ouen

Les grands travaux se poursuivent mais en parallèle, **d'autres sujets plus modestes méritent l'attention**, comme la perspective de restauration d'une pietà du XVI^e siècle, ainsi que la découverte d'un tableau, une copie d'époque de Jean-Baptiste Jouvenet. Quant à l'idée de rouvrir le portail principal au public, elle est toujours d'actualité, mais n'interviendra qu'en toute fin des opérations.

Des orgues prestigieux

Dans les églises, il y a également du mobilier à choyer, et dans certaines, il y a des orgues. "En la matière nous avons un patrimoine exceptionnel, rare, de qualité, souligne Marie-Andrée Maleville. Il y a ainsi l'un des deux orgues de l'église Saint-Nicaise (Ndlr en cours de reconversion en église-

brasserie ; et le grand orgue est en cours de réinstallation dans l'église du Saint-Esprit à Paris 12e), un orgue récent, qui a été transféré à la halle aux toiles et qui désormais restera probablement là, pour des concerts, ou pour l'usage des élèves du conservatoire. C'est un rare exemple d'un orgue installé dans un bâtiment municipal, il me semble. Il y a l'orgue du temple Saint-Eloi, un véritable chef-d'œuvre du XVIIIe siècle, dont la restauration a démarré, pour un montant de 400 000 euros. Il y a aussi celui de l'abbatiale Saint-Ouen, qui a été bâché afin d'être protégé, et qui doit être débâché prochainement, ou encore celui de l'église Saint-Maclou."

**Les églises et l'abbatiale Saint-Eloi à Rouen sont du ressort de la commune, la cathédrale de l'État.*

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Des nouvelles rassurantes du pont Colbert de Dieppe : « À ce stade, les choses se passent bien »

Loïc Potier

6–7 minutes

On voit enfin le bout du pont. Il tourne et se place en position routière après la correction des presses de basculement. Les essais en charge vont commencer. Il va ouvrir au pire des cas le 31 mai et peut-être avant. Point d'étape des travaux.



Par [Loïc Potier](#)

Publié: 14 Avril 2026 à 17h55 Temps de lecture: 1 min

Nouvel épisode dans la remise en état du pont Colbert de Dieppe et Ports de Normandie a donné l'état des lieux des travaux en cours à la suite [des incidents constatés depuis son retour sur site le 21 octobre 2025](#). Il tournait mais ne parvenait pas à activer ses presses de basculement faute d'une pression suffisante.

Des mesures correctives sont en train d'être apportées afin de permettre la bascule du pont en position routière, à l'issue de sa rotation. Les premières images affichées par les nombreux riverains, sur les différents réseaux sociaux, montraient que le tablier du pont n'était pas à la hauteur du quai, interdisant toute circulation routière.

Des chantiers d'ajustement nécessaires

Dans un communiqué publié par Ports de Normandie en ce mardi 14 avril

2026, le propriétaire indique que cinq chantiers d'ajustement étaient nécessaires : « *Lester l'accumulateur afin d'augmenter la pression qu'il envoie dans le circuit hydraulique du pont, adapter les limiteurs de pression, adapter le tuyau qui relie le réservoir aux pompes. Pour cela, il en faut un flexible afin qu'il absorbe les potentielles vibrations alors que celui qui est en place est actuellement un tuyau rigide, filtrer le fluide du circuit hydraulique afin de s'assurer qu'aucune impureté ne risque de faire varier la pression en gênant le bon fonctionnement des vannes et former les conducteurs d'ouvrage. »*

Des essais de charge avec deux camions

À ce jour, l'accumulateur a été lesté de 7,5 tonnes supplémentaires qui semblent, pour le moment, donner satisfaction puisque le pont tourne et bascule en position routière avec un alignement entre le tablier et la route et les trottoirs. Les cotes ont été prises. Quelques mesures correctives sont nécessaires qui seront apportées dans les semaines à venir.

« [Comme le pont tourne](#) et commence à répondre aux demandes de bascule en position routière, des essais de charge vont avoir lieu.

Concrètement, il s'agit de prendre toute une série de points de repère sur le pont. Ensuite, on installe sur le tablier du pont deux camions de 40 tonnes chacun. Quant aux trottoirs piétons, on y met des cuves remplies de 3,7 tonnes d'eau. On repointe l'ensemble des repères pris à vide. Enfin, on retire les camions et les cuves et on repasse en revue tous les repères. L'objectif : s'assurer qu'il n'y a pas de distorsion du pont au-delà des normes acceptables. »

L'importance du filtrage du fluide du circuit hydraulique

Parallèlement, les garde-corps sur l'aire d'effacement et de rotation du pont sont montés. Enfin, les portillons piétons situés à chaque bout du pont seront installés très prochainement. « *L'autre étape importante est le filtrage du fluide du circuit hydraulique. L'entreprise Eiffage procède actuellement à une vingtaine de montées et descentes quotidiennes de l'accumulateur. À chacune d'elles, l'ensemble des filtres du système hydraulique est inspecté et les éventuelles impuretés trouvées sont*

retirées. À ce stade, les résultats sont concluants. Il reste à changer le limiteur de pression et le remplacer par un modèle moins sensible aux éventuelles impuretés. Il faut remplacer le tuyau qui relie le réservoir aux pompes par un autre flexible ».

Ouverture le 31 mai au plus tard

Eiffage a informé qu'elle procéderait à ces opérations mi-mai, étant en attente de livraison des pièces nécessaires. *« Chacune de ces étapes fait l'objet d'essais. Si à cette occasion, le résultat de ces mesures correctives n'est pas satisfaisant, il faudra chercher d'autres solutions et les mettre en œuvre. À ce stade, les choses se passent bien. [La date de remise en service sera confirmée dès validation des essais en cours.](#) Eiffage s'est engagé à remettre en service le pont avant le 31 mai et peut être quelques jours avant. »*

Lire aussi



[Ce phare en Seine-Maritime ouvre exceptionnellement ses portes : « Un point de vue spectaculaire »](#)



Les derniers tests sur le pont Colbert, à Dieppe "donnent entière satisfaction" pour une réouverture d'ici fin mai 2026

Théophile Pedrola

4–5 minutes

Publié le mardi 14 avril 2026 à 18:44

Fermé depuis janvier 2024, le pont Colbert de Dieppe (Seine-Maritime) aperçoit le bout du tunnel. Ports de Normandie diffuse un communiqué encourageant ce mardi 14 avril 2026.

Depuis le 24 janvier 2024, le centre-ville de Dieppe (Seine-Maritime) est coupé du quartier du Pollet, en raison de la fermeture et de la dépose du pont Colbert. [Un chantier qui dure depuis trop longtemps pour les habitants et les commerçants dieppois du secteur, qui vivent au rythme des retards dans la remise en service du célèbre pont tournant.](#)

Ce mardi 14 avril 2026, Ports de Normandie diffuse un communiqué qui semble plus positif. Le texte rappelle d'abord que *"depuis son retour sur site, le 21 octobre 2025, le pont Colbert tourne mais ne parvient pas à activer ses presses de basculement faute d'une pression suffisante."*

Pour rentrer dans les éléments techniques, il fallait *"lester l'accumulateur afin d'augmenter la pression qu'il envoie dans le circuit hydraulique du pont, adapter les limiteurs de pression et adapter le tuyau qui relie le réservoir aux pompes"*.

L'accumulateur a donc été *"lesté de 7,5 tonnes supplémentaires qui semblent, pour le moment, donner pleine satisfaction puisque le pont tourne et bascule en position routière."*

Des essais de charge à réaliser

Il faut maintenant réaliser des essais de charge. Pour ce faire, **deux camions de 40 tonnes** chacun vont être installés sur le tablier du pont, des **cuves de près de quatre tonnes d'eau** seront aussi posées sur les trottoirs piétons. Dans le même temps, des garde-corps et des portillons piétons sont montés.

De dernières opérations doivent être menées mi-mai 2026 par Eiffage, qui est *"en attente de livraison des pièces nécessaires"*. La date de remise en service doit encore être planifiée, mais le délai maximal de **fin mai 2026** reste d'actualité, *"comme l'entreprise s'y est désormais engagée"*, indique Ports de Normandie.

Pour rappel, cette rénovation coûte **19,6 millions d'euros**, financés par la région Normandie, l'État, le département de la Seine-Maritime et l'Union européenne.

- [Chantiers – Travaux](#)
- [Info trafic – Circulation routière](#)
- [mobilité](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Le pont Colbert, à Dieppe (Seine-Maritime), doit rouvrir au plus tard le 31 mai prochain. Mais après plusieurs reports de l'échéance tant attendue, certains riverains perdent espoir. Environ 150 d'entre eux se sont mobilisés samedi 28 mars.

Le 28/03/2026 à 19:25

L'Assemblée vote la suppression des ZFE de Rouen et du Havre : découvrez le vote de votre député

Garance Ferrard

4–5 minutes

L'Assemblée nationale a validé une nouvelle fois, mardi 14 avril 2026, le projet de loi de « simplification de la vie économique », et avec lui la suppression controversée des ZFE. Découvrez le vote de votre député normand.



Par [Garance Ferrard](#) avec AFP

Publié: 14 Avril 2026 à 20h43 Temps de lecture: 2 min

Mardi 14 avril 2026, l'Assemblée nationale a validé une nouvelle fois le projet de loi de « *simplification de la vie économique* », et avec lui la suppression controversée des « *zones à faibles émissions* » contre les voitures polluantes, avant un vote final au Sénat mercredi.

Deux ans après son dépôt, et un examen chaotique entre une dissolution et trois changements de Premier ministre, les députés ont finalement approuvé le texte du gouvernement par 275 voix contre 225. En cas d'approbation, probable, au Sénat mercredi, il sera définitivement adopté.

Mais avant ça, découvrez si votre député a voté pour ou contre.

Eure

Dans l'[Eure](#), quatre des cinq des députés ont voté « pour » le projet de loi de simplification de la vie économique et donc la suppression des ZFE. Il s'agit des quatre députés du Rassemblement national : Christine Loir, Katiana Levavasseur, Timothée Houssin et Kévin Mauvieux.

Un seul député eurois a voté « contre ». Le député socialiste et ancien candidat aux municipales à Louviers, Philippe Brun.

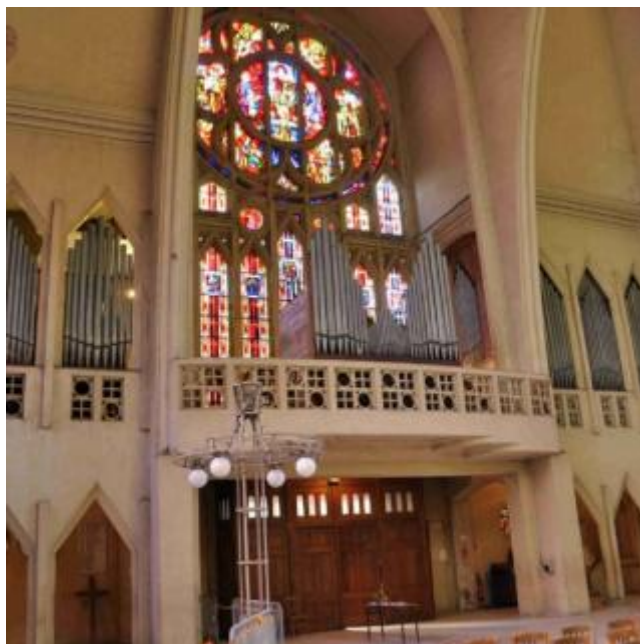
Seine-Maritime

Ils sont dix députés à représenter la [Seine-Maritime](#). Quatre votes « pour », cinq votes « contre » et une fracture gauche-droite nette.

Rassemblement national, Horizons et Ensemble pour la République... Patrice Martin, Robert Le Bourgeois, Annie Vidal et Agnès Firmin-Le Bodo ont voté « pour ».

Parti socialiste, France insoumise et Gauche démocrate et républicaine... Florence Hérouin-Léautey, Gérard Leseul, Alma Dufour, Jean-Paul Lecoq et Édouard Bénard ont voté « contre ». Une seule députée seinomarine n'a pas voté. Il s'agit de Marie-Agnès Poussier-Winsback... qui était présidente de séance lors du vote.

Lire aussi



[À Rouen, le grand orgue de l'église Saint-Nicaise en cours de démontage pour rejoindre Paris](#)



Les zones à faible émission (ZFE) du Havre et de Rouen définitivement enterrées ?

Christophe Frebou

4–6 minutes

L'Assemblée nationale examine mardi 14 avril 2026 le projet de loi de « simplification » de la vie économique, dont la suppression des zones à faible émission (ZFE). Le gouvernement veut sauver ces dispositifs mis en place au Havre et à Rouen.



Par [Christophe Frebou](#)

Publié: 14 Avril 2026 à 11h06 Temps de lecture: 1 min

Les vignettes d'autorisation de circulation, les panneaux en entrée des villes de Rouen, de Grand-Quevilly ou de Bois-Guillaume, vous vous souvenez ? Vous pourriez, une bonne fois pour toutes, les oublier.

Après deux ans de gestation, la loi dite de simplification économique doit être examinée mardi 14 avril 2026 à l'Assemblée nationale. Un projet de loi gargantuesque qui contient près d'une centaine de textes visant, pêle-mêle, à faciliter la construction de certains projets, aider les entreprises à accéder à la commande publique. Et... à supprimer les Zones à Faible Émission (ZFE) après le dépôt, en commission d'un amendement, entrepris par Les Républicains et le Rassemblement national.

Le pouvoir aux collectivités locales

Or, dans tous les groupes à l'Assemblée nationale, des députés

considèrent la mesure environnementale lancée en 2021 potentiellement injuste pour les foyers n'ayant pas les moyens de faire l'acquisition d'un véhicule moins polluant.

Pour les Macronistes, difficile d'abandonner le texte. Le gouvernement devrait donc tenter de le modifier par amendement. Selon plusieurs sources parlementaires et gouvernementales, l'idée serait de maintenir la base légale des ZFE, mais en laissant le pouvoir aux collectivités locales de les instaurer ou non.

Qu'en serait-il à Rouen comme au Havre, les deux grandes agglomérations de Seine-Maritime comptant plus de 150 000 habitants, où la mesure a été mise en place respectivement en septembre 2022 et le 1er janvier 2025 ?

« Norme générale et absolue », « loi injuste »

Cela tombe bien, les élections municipales puis de communauté urbaine de mars et avril 2026 ont conforté Nicolas Mayer Rossignol et Edouard Philippe. Pour le maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie, même si *« supprimer la loi ZFE ne résoudrait rien au problème de la qualité de l'air »*, *« cette loi est injuste »*, déclarait-il, il y a un an, avant un premier examen de la loi de simplification économique. Entre 2018 et 2024, [Rouen est passé de la 3e à la 14e ville la plus polluée de France](#).

Au Havre, avant la mise en place de la ZFE sur la commune centre ainsi qu'à Sainte-Adresse, Edouard Philippe ne cachait pas son [manque d'engouement pour le dispositif](#) : *« Je plaiderai très sérieusement le fait que nous sommes dans une situation bien différente de celle que l'on trouve ailleurs. » « Nous sommes dans une ville où la densité n'est pas telle qu'elle soit sujette à des bouchons continuels. Je connais le centre-ville de Rouen, celui de Toulouse ou de Marseille. Ce n'est pas la même chose qu'au Havre ! Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de sujet de pollution ici. Mais on peut régler ces questions autrement, localement plutôt qu'avec une norme générale et absolue »*.

Pour rappel, ne sont concernés que les voitures particulières

immatriculées avant le 1^{er} janvier 1997, les utilitaires légers immatriculés avant le 1^{er} octobre 1997, les poids lourds immatriculés avant le 1^{er} octobre 2001 et les deux-roues immatriculés avant le 1^{er} juin 2000. On peut donc imaginer quelle position adopterait les édiles si l'amendement proposé par le gouvernement était adopté.

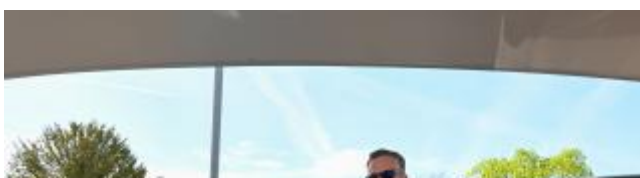
Lire aussi



[Dieppe : une capsule temporelle, deux maires et le futur](#)



[PMU : un parieur du Havre décroche 155 679 € au Quinté+ dans un bar de Graille](#)



Après le vote des députés mardi, les ZFE de Rouen et du Havre vont-elles disparaître pour de bon ?

Mathieu Charré

~3 minutes

Mardi 14 avril, l'Assemblée nationale a voté la suppression des ZFE, ou zones à faible émission. Vont-elles disparaître pour autant ? On fait le point.

Sur le même thème

[Assemblée nationale](#)

[Sénat](#)

[Zone à faibles émissions \(ZFE\)](#)



L'Assemblée a voté ce mardi 14 avril pour la suppression des ZFE. (©GL/actu Toulouse/Illustration)

Les jours des zones à faible émission de [Seine-Maritime](#) sont-ils comptés ? Ce mardi 14 avril 2026, les députés se prononçaient sur le projet de loi de simplification de la vie économique, scruté pour un article en particulier : **la suppression des ZFE**.

Un clivage gauche-droite

À une courte majorité, les députés ont voté en faveur de ce projet, à 275 voix contre 225. Un vote porté par le centre, la droite et l'extrême-droite, face au rejet massif de la gauche, des écologistes et de la France Insoumise.

Sur les dix députés de Seine-Maritime, 4 ont voté pour (Annie Vidal, Patrice Martin, Agnès Firmin Le Bodo et Robert Le Bourgeois) et 5 ont voté contre (Florence Herouin-Léautey, Édouard Bénard, Alma Dufour, Gérard Leseul, Jean-Paul Lecoq). Marie-Agnès Poussier-Winsback, en tant que présidente de séance, ne votait pas.

Ce vote acte la première étape vers une suppression de ces zones, dans certaines métropoles, où les véhicules les plus polluants ne peuvent plus circuler. [Rouen](#) et douze communes de sa Métropole sont concernées, tout comme [Le Havre](#), Sainte-Adresse et quelques portions d'Octeville-sur-Mer.

Un vote du Sénat prévu ce mercredi

[Reporté](#) en janvier dernier, le vote de l'Assemblée doit désormais être suivi par celui du Sénat, qui doit se prononcer dès ce mercredi 15 avril. Dominée par la droite et le centre, la chambre haute du Parlement devrait logiquement entériner ce vote.

Mais un troisième acteur pourrait alors intervenir : le Conseil constitutionnel. En effet, celui-ci pourrait estimer que la suppression des ZFE constitue un « **cavalier législatif** », c'est-à-dire un article de loi qui n'a pas grand-chose à voir avec la loi dans laquelle il est voté. Prolongeant ainsi la vie de ces zones contestées.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori
avec [Mon Actu.](#)*

Un nouveau scanner dopé à l'intelligence artificielle au centre hospitalier de Dieppe

Marie LEMAISTRE

5-6 minutes

Le centre hospitalier de Dieppe s'est doté d'un nouveau scanner, mis en service le 23 mars 2026. Doté de l'intelligence artificielle, cet appareil est moins irradiant.

Sur le même thème

[Hôpital de Dieppe](#)

[Intelligence artificielle](#)

[Santé](#)



L'ambiance de la salle au sein de l'hôpital de Dieppe (Seine-Maritime) et la physiologie du scanner sont pensées pour limiter l'anxiété, notamment

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 14 avr. 2026 à 9h12

Moins d'**irradiations** et un environnement repensé pour limiter l'**anxiété**.
Le service d'imagerie du centre hospitalier de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) s'est doté d'un nouveau **scanner**.

Après plus de **deux semaines** de mise en place, la machine a pu accueillir un premier patient **le 23 mars 2026**. Durant cette période, toute l'activité a été reportée sur l'autre appareil du service, nécessitant la réorganisation des équipes.

Un scanner avec intelligence artificielle

Principal changement par rapport à l'ancien équipement : ce scanner est désormais doté de l'[intelligence artificielle](#), ou IA, à l'image de l'[autre appareil dédié aux urgences](#), autrement dit aux soins non programmés, lui-même renouvelé en 2023.

Ce nouveau matériel est spécifiquement dédié aux soins programmés, c'est-à-dire aux patients externes reçus sur rendez-vous, sans hospitalisation dans la plupart des cas, à l'exception de certains actes spécifiques comme les ponctions-biopsies de tumeurs.

L'IA permet notamment d'ajuster précisément la dose de **rayons X** en fonction du poids, de la taille du patient et de la nature de l'examen, un calcul qui était auparavant effectué soit manuellement, sur l'ancien scanner, soit ajusté par l'équipe de manipulateurs, sur l'autre matériel.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Une technologie plus précise et moins irradiante

« La technologie évolue et les machines veillent à être moins irradiantes et plus précises, observe Rémi Macarez, directeur adjoint en charge des projets. C'est toujours un point de vigilance. Tout l'enjeu, c'est de délivrer la **quantité minimale** par rapport aux besoins et à la corpulence de chaque patient ».

Un gain notamment pour le suivi des patients oncologiques. « Il faut des

logiciels toujours plus **performants** et moins irradiants, parce que ce sont des patients qui vont subir beaucoup d'examens en redondance, et il faut éviter les radiations », souligne Véronique Baer, cadre du service d'imagerie.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

En l'occurrence, ce nouvel outil est « presque **deux fois moins irradiant** » sur certains protocoles, en comparaison avec le scanner le moins récent, signale cette dernière. « Les patients maintenant sont mieux de passer un scanner que de faire un bilan radio », ajoute-t-elle.

Un environnement pensé pour réduire l'anxiété

L'ambiance de la salle a également été repensée, pour accueillir les [enfants](#). Ils peuvent dorénavant visionner un film, en plus d'écouter de la musique ou se laisser distraire par un plafond relaxant.

Le diamètre du tube est également plus large, avec près de 80 centimètres, contre 72 pour l'ancien et l'autre appareil. La table d'examen est aussi plus longue, offrant plus de deux mètres d'exploration sous rayons X.

« Tout est fait pour essayer de **dédramatiser** un peu les soins, d'oublier l'effet tunnel », indique Rémi Macarez, d'autant que selon les examens, il peut y avoir la pose d'une perfusion. « Ce sont des choses qu'on essaie de développer de plus en plus dans tous les soins un peu anxiogènes », insiste-t-il.

Le coût global de l'opération, installation, retrait de l'ancien équipement et contrat de maintenance, s'élève à **838 000 euros**, financé en location avec option d'achat.

« Tous les scanners sont changés tous les sept ans », précise Véronique Baer, durée nécessaire pour les amortir. À lui seul, ce scanner dédié aux consultations programmées, du lundi au vendredi, permet de réaliser

environ **10 000 examens** par an, contre une activité 24 h/24 pour celui des urgences.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Pays de Caux. La future maison médicale de La Mailleraye avance, ce que l'on sait du projet

Le Courrier Cauchois

2-3 minutes

Réuni le jeudi 8 avril sous la présidence du maire Frédéric Delaitre, le nouveau conseil municipal à Arelaune-en-Seine a voté à l'unanimité l'intervention de l'EPF Normandie, l'Etablissement public foncier de Normandie, dans le projet de reconversion de la friche commerciale Shopi. Ce dossier concerne notamment la création d'une maison médicale à La Mailleraye-sur-Seine. Cette étape marque une avancée pour ce projet attendu dans la commune. Pour ce faire, la convention (étude, foncier, travaux) avec l'EPF prévoit la démolition de l'ancien magasin Shopi et la réalisation d'une construction neuve regroupant la maison médicale et des logements.

- **A lire aussi.** [Arelaune-en-Seine. Le nouveau maire Frédéric Delaitre souhaite "une démocratie apaisée"](#)

Délégations, CCAS et représentants extérieurs

Au cours de la même séance, les élus ont voté les délégations aux adjoints. A noter que Marie-José Lemieux exercera la fonction de maire délégué de la commune de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit. Par un vote à bulletins secrets, les membres du conseil d'administration du CCAS ont également été élus. Les représentants de la commune dans les organismes extérieurs ont aussi été désignés.

Frédéric Delaitre élu à Caux Seine Agglo

Autre dossier évoqué : [lors du conseil communautaire de Caux Seine Agglo du 10 avril](#), Frédéric Delaitre a été élu conseiller délégué aux médiathèques et au conservatoire à rayonnement départemental.

Une annexe du conservatoire intercommunal parmi les dossiers à suivre

Il aura donc à suivre, entre autres, le dossier de la construction de l'annexe du conservatoire intercommunal, accolée à la médiathèque de La Mailleraye-sur-Seine. Ce projet d'annexe conservatoire est en phase d'instruction depuis plusieurs années.

Cyberattaque au ministère de l'Éducation nationale : comment des données de milliers d'élèves se sont retrouvées

Marie Lorillec

3-4 minutes

Des données personnelles de milliers d'élèves ont été dérobées à la fin de l'année 2025, lors d'une intrusion dans le système ÉduConnect. Le ministère de l'Éducation nationale révèle les premiers éléments de cette fuite massive seulement ce mardi 14 avril 2026.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Le Ministère de l'Éducation nationale a attendu ce mardi 14 avril pour révéler avoir été victime d'une cyberattaque ciblée à la fin de l'année 2025.

Cette intrusion a conduit à la fuite de données personnelles d'élèves, dont le nombre exact reste à préciser, les investigations étant encore en cours.

Tout est parti d'une usurpation d'identité. Un individu s'est emparé des identifiants d'un agent habilité. Il a ensuite utilisé ce compte pour accéder frauduleusement à un service de gestion annexe d'ÉduConnect, le portail

national d'authentification scolaire.

Une faille technique, repérée en décembre 2025 et en cours de correction, aurait été exploitée juste avant sa résolution, selon le Ministère.

"Les comptes ÉduConnect déjà activés par les élèves et leurs responsables au moment de l'attaque ne sont pas compromis et peuvent continuer à être utilisés en toute sécurité, indique le ministère. Pour les comptes qui n'avaient pas été activés au moment de l'attaque, et dont certains ont pu être compromis via l'utilisation du code d'activation, le ministère a procédé à une réinitialisation complète des codes d'accès."

Dans son communiqué, l'Éducation nationale précise par ailleurs que *"l'ensemble des comptes non encore distribués et activés a par ailleurs été bloqué. Le ministère a procédé à une réinitialisation complète de l'ensemble de ces codes, et bloqué tous les comptes non encore distribués."*

Les données récupérées lors de la cyberattaque sont les suivantes : prénom, nom, identifiant ÉduConnect, établissement et classe, adresse email (uniquement si elle avait été renseignée par l'élève), code d'activation (uniquement pour les comptes non encore activés par l'élève au moment de l'incident).

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ont été saisies.

Un dépôt de plainte est cours.

Vers une fermeture de l'école d'Incheville par manque d'effectif ? La commune tire la sonnette d'alarme

Augustin Thibouw

4-5 minutes

Avec des effectifs en baisse depuis plusieurs années et la fermeture de classes, l'école d'Incheville est au bord du précipice. Les élus tirent la sonnette d'alarme.

Sur le même thème

[Carte scolaire](#)

[Ecoles](#)

[Education](#)

Article réservé aux abonnés



En 2024, parents et élus avaient manifesté contre la fermeture d'une

classe à l'école d'Incheville. Aujourd'hui, c'est l'école qui est menacée.

(Photo d'archive) ©Augustin Thibouw

Par [Augustin Thibouw](#) Publié le 14 avr. 2026 à 20h36

Les effectifs de l'école Charles Perrault d'[Incheville](#) sont insuffisants.

Depuis 2024, les élus de la commune se battent pour sauver leurs classes et pour que l'école se maintienne dans la commune.

Ils ont d'abord voulu se rapprocher des communes voisines de la Somme, [Beauchamps](#) et de [Bouvaincourt-sur-Bresle](#) afin de créer un RPI (Rassemblement pédagogique intercommunale) mais celui-ci n'a pu se faire et ce malgré la volonté des élus.

En cause notamment, les difficultés administratives liées aux frontières géographiques entre la **Somme** et la **Seine-Maritime**. Depuis, l'école compte deux classes de quatre niveaux et les nouvelles ne sont pas rassurantes.

Des inscriptions en baisse

Sur ses réseaux sociaux, la commune d'Incheville s'inquiète de l'avenir de son établissement scolaire et souhaite attirer l'attention de ses administrés et en premier lieu des parents. « À ce jour, le nombre d'inscriptions pour la rentrée scolaire 2026-2027 est **insuffisant** », martèle **Déborah Levasseur**, 3e adjointe au maire et en charge de la commission école.

Les enjeux sont importants pour la commune puisqu'au-delà de **perdre** une nouvelle **classe**, ce qui est plus qu'envisageable, c'est surtout **l'école** qui est en **péril** : « Cette baisse des effectifs met en péril le maintien des classes, voire de l'école elle-même ». Maintenir une école avec une classe est inconcevable.

Une situation qui aurait donc des **répercussions** sur la vie de la commune, insiste l'élue : « Une école est bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage : elle est un pilier de la vie locale, un facteur d'attractivité pour notre commune et un lieu essentiel de lien social ».

Des enfants scolarisés ailleurs

Selon les élus, des explications existent quant au manque d'effectifs. Ils regrettent notamment que « certains enfants domiciliés à Incheville » ne soient **pas inscrits** au sein de l'école Charles Perrault mais dans les écoles des communes voisines et appellent « à prendre conscience des conséquences de ces choix sur l'avenir de notre école ».

C'est ainsi qu'elle lance, via son communiqué sur la page Facebook de la commune, un **appel** « à votre sens des responsabilités et à votre attachement à Incheville » afin d'inscrire les enfants qui ne le sont pas, à l'école d'Incheville pour la rentrée de septembre 2026 afin de « contribuer concrètement à préserver un service public de proximité indispensable ».

Pour les convaincre, elle met en avant les conditions d'accueil des enfants avec le service de **transport scolaire** gratuit, la **cantine** et la **garderie** également gratuite.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

« L'avenir de notre école dépend de chacun d'entre nous. Ensemble nous pouvons maintenir une école vivante, **dynamique** et au cœur de notre village », conclut Déborah Levasseur.

Contacté, Nicolas Catteau, le maire d'Incheville n'a pu répondre à nos sollicitations avant la publication de cet article.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Quelles sont les ouvertures et fermetures de classes prévues à la rentrée pour Dieppe et sa région

Marie LEMAISTRE

3-4 minutes

La carte scolaire pour la rentrée 2026 prévoit davantage de fermetures que d'ouvertures de classes. Dans la région de Dieppe (Seine-Maritime), plusieurs écoles sont concernées.

Sur le même thème

[Carte scolaire](#)

[Education](#)

[Fermetures de classes](#)



La future carte scolaire pour la rentrée de 2026 a été dévoilée. La région de Dieppe est concernée par plusieurs ouvertures et fermetures.

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 14 avr. 2026 à 11h46

Entre classes qui ferment et classes qui ouvrent, la carte scolaire de la [Seine-Maritime](#) évolue sensiblement pour la rentrée de septembre 2026.

Au total, **61 fermetures** sont prévues à l'échelle du département, pour seulement **26 ouvertures** de classes, conséquence d'un recul démographique qui se confirme jusque sur les bancs des établissements.

Dans la région de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), **parents et enseignants** [se sont mobilisés ces dernières semaines](#) pour tenter de sauver certaines classes. C'est le cas notamment à l'école Richard-Simon, à Dieppe, et à l'école Thomas Pesquet de Bacqueville-en-Caux.

La direction des services départementaux de l'Éducation nationale a tranché en rendant sa décision vendredi 10 avril. Finalement, [six fermetures de classes](#) ont été décidées, confirmant certaines craintes. En parallèle, cinq ouvertures sont prévues.

[Parmi les annonces faites](#), des regroupements pédagogiques intercommunaux, RPI, vont être instaurés pour ouvrir de nouvelles classes sur des secteurs non servis.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Les écoles où des classes ouvrent

– Maternelle :

Dieppe, école Jeanne-Magny ;

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Saint-Nicolas d'Aliermont, école Jacques de Thevray.

– Élémentaire :

Arques-la-Bataille, école Louis-Germain ;

Bosville, école des Quatre Clochers.

– **Regroupement pédagogique (RPI) :**

Bracquetuit / Etainpuis / Grigneuseville (en élémentaire à Bracquetuit).

Les écoles où des classes ferment

– **Maternelle :**

Dieppe, école Jacques-Prévert ;

Dieppe, école Richard-Simon ;

Saint-Nicolas d'Alhiermont, école Jean-Rostand ;

Tôtes, école Michel-Moisant ;

– **Regroupement pédagogique (RPI) :**

Bacqueville-en-Caux (en élémentaire à Bacqueville-en-Caux) ;

Bolleville / Lanquetot (en maternelle à Lanquetot).

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Une étape franchie pour le parc éolien en mer Dieppe - Le Tréport : le raccordement électrique est prêt

Marie LEMAISTRE

4–5 minutes

Les travaux nécessaires au raccordement du futur parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport sont terminés. Ce chantier, porté par RTE, permettra d'acheminer l'électricité produite.

Sur le même thème

[Électricité](#)

[Eoliennes](#)

[Parc éolien en mer](#)

Article réservé aux abonnés



Les retombées économiques locales du chantier RTE ont été estimées à

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 14 avr. 2026 à 20h16

Le réseau de transport d'électricité est désormais prêt à intégrer la production du futur parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport.

Dans un communiqué transmis à la presse ce **mardi 14 avril 2026**, RTE annonce avoir terminé les infrastructures nécessaires pour relier le futur parc éolien en mer au réseau électrique national, dont le poste électrique 225 000 / 400 000 volts de Grande Sole, à [Petit-Caux \(Seine-Maritime\)](#) et une **double** liaison, à la fois souterraine et sous-marine 225 000 volts.

Un chantier réalisé « en moins de **quatre ans** », et « avec plusieurs semaines d'avance » sur le calendrier, se félicite RTE.

Les essais à haute tension concluants

Les dernières étapes du chantier ont porté sur le raccordement et les tests des deux câbles sous-marins, installés en mai 2025. Leur protection, achevée fin juillet, a permis de rouvrir la zone à la navigation et à la pêche.

Ces câbles ont ensuite été reliés au poste électrique situé sur la plateforme en mer du producteur.

RTE a mené des essais à haute tension afin de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif. À l'issue de ces vérifications, le raccordement est désormais prêt et mis à disposition du producteur, signale RTE.

L'entreprise met en avant le respect d'exigences environnementales et de sécurité élevées, ainsi qu'une volonté de limiter l'impact lié aux travaux tout au long du projet.

Cette dernière s'engage pour la suite à assurer, « sous le contrôle d'un comité scientifique désigné par l'État », un suivi régulier en mer et à terre des effets sur la faune et la flore.

La consommation de 850 000 personnes

Une fois le parc en service, ce raccordement permettra d'acheminer

l'électricité produite vers le réseau, soit de quoi alimenter l'équivalent de 850 000 personnes.

Les élections municipales 2026

Suivez toutes les actualités des municipales 2026 dans une seule newsletter.

[S'inscrire](#)

Selon le réseau, l'apport du chantier pour l'économie locale s'élève à environ **22 millions d'euros**.

Dans le détail, environ 16,5 millions d'euros ont bénéficié à des entreprises normandes, principalement pour les travaux de terrassement et de génie civil. Les 5,5 millions d'euros supplémentaires correspondent aux retombées dans l'hôtellerie et la restauration.

Avec Dieppe – Le Tréport, RTE compte désormais trois raccordements en mer mis à la disposition des producteurs en Normandie, après Fécamp (500 MW) et Calvados (450 MW).

Les ouvrages du parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport

Le raccordement du parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport comprend quatre ouvrages :

- Une double ligne électrique sous-marine de 225 000 volts de 23 km ;
- Une double ligne électrique souterraine de 225 000 volts de 3,5 km ;
- Une ligne électrique souterraine de 400 000 volts de 600 mètres entre les postes de Grande Sole et de Penly ;
- Un poste électrique " Grande-Sole ".

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Nucléaire : à Dieppe, depuis 20 ans, l'ACRO teste les coquillages et les algues

Frédéric Durand

4-5 minutes

À Penly, près de Dieppe (Seine-Maritime), [le chantier de l'EPR2 est lancé](#) et monte en puissance. Si une partie des habitants de la région se réjouit de cette future manne d'autres se posent des questions. C'est le cas des membres [de l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest \(ACRO\)](#), réseau de surveillance indépendant permettant de connaître les niveaux et les évolutions de la radioactivité dans l'environnement qui fête ses 20 ans.

Grâce à son laboratoire installé à Hérouville-Saint-Clair (Calvados), [l'ACRO analyse des prélèvements](#) collectés lors des marées d'équinoxe, quand la mer se retire au plus loin. En Seine-Maritime, un petit groupe de volontaires intervient au Tréport, sur la plage de Puys (près de Dieppe), à Saint-Valery-en-Caux et parfois à Fécamp. « Ici, nous sommes concernés par deux centrales nucléaires, Paluel et Penly et aussi, par les effets des courants, par le centre de retraitement de La Hague (Manche). En fonctionnement normal, tous rejettent des radionucléides, que ce soit dans l'air ou dans l'eau », expliquent Christine Ellison et Pierre Legrand, représentants de l'ACRO au CLIN Paluel-Penly (Commission locale d'information nucléaire).

Pour célébrer ses 20 ans, l'ACRO réaffirme sa position : « Nous ne sommes pas des antinucléaires, mais on voudrait des réponses à nos questions ». Donc, trois fois par an, les bénévoles « dans une démarche de science indépendante et citoyenne », collectent sur les plages « des

patelles, des moules, des algues *Fucus Serratus*, de l'eau de mer, du sable et de la vase. L'ensemble part au laboratoire et il faut compter cinq mois pour avoir les résultats. Depuis vingt ans, ils ont trouvé des traces de radioactivité des centrales, du centre de retraitement de la Manche, des restes d'essais nucléaires et de Tchernobyl. Tout est alors comparé aux précédentes campagnes.

« C'est ensuite publié sur notre site et un communiqué est envoyé aux médias et à l'ARS (Agence régional pour la santé) », détaille Christine Ellison. C'est à partir de là que les divergences naissent, « car il y a toujours une différence significative entre les résultats des laboratoires de l'État et les indépendants. De toute façon, l'ARS répond à chaque fois que s'il y avait quelque chose, le grand public serait prévenu. Il y a une opacité », déplore Pierre Legrand, médecin à la retraite, qui a rejoint depuis peu l'association.



Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée

« Pas de recherches épidémiologiques dans la région »

Face aux chiffres publiés depuis des années, l'ancien docteur est surpris « par la radioactivité locale plus ou moins stable. De temps en temps, il y a des pics qui sont liés aux relargages de La Hague dont on retrouve des traces jusqu'au Danemark. L'ACRO a même mis en évidence que la quantité d'eau que les Japonais vont rejeter en 30 ans à Fukushima, La

Hague la rejette tous les mois. C'est effrayant. Bien sûr, les teneurs en radioactivité sont faibles mais les êtres vivants les accumulent au fur et à mesure. Je suis d'ailleurs frappé qu'il n'y ait pas de recherches épidémiologiques sur la région, notamment sur la prévalence des cancers thyroïdiens et pédiatriques. C'est un déni collectif et c'est ce qui m'a motivé pour rejoindre l'ACRO. »

Car, ces bénévoles cherchent avant tout « à cerner, évaluer et surveiller, face à un lobbying puissant de la part d'EDF qui fait qu'une voix interrogative est difficile à entendre, poursuit Pierre Legrand. Et quand on a dans son voisinage une centrale nucléaire, ce sont des finances, des emplois, des infrastructures, etc. Alors, notre démarche est très vite disqualifiée de la part des collectivités et du grand public. Cela ne nous empêche pas de continuer, car l'ACRO n'est pas antinucléaire, mais un laboratoire indépendant qui pose des questions. La première d'entre elles est : peut-on qualifier d'énergie propre une énergie qui produit autant de déchets dangereux et pour si longtemps ? On espère simplement une prise de conscience au lieu de se dire *On ne peut pas faire autrement...* »

La prochaine campagne de prélèvements se déroulera en septembre.

Évasion de Mohamed Amra: quatre hommes interpellés et placés en garde à vue

Maxime Brandstaetter avec Amélie Com

2-3 minutes

- [BFM](#)
- [-Police-Justice](#)

Publié hier à 22h19

[Lire dans l'app](#)

[BFM](#)

Maxime Brandstaetter avec Amélie Com



Mohamed Amra à l'aéroport de Bucarest (Roumanie) avant d'être rapatrié par avion en France le 25 février 2025 - Octav Ganea

Ces lundi 13 et mardi 14 avril, quatre nouveaux suspects ont été interpellés et placés en garde à vue dans le cadre de l'affaire de l'évasion de Mohamed Amra.

Quatre hommes ont été interpellés et placés en garde à vue ces lundi 13 et mardi 14 avril dans le cadre de l'affaire de l'évasion de [Mohamed Amra](#), a appris BFMTV d'une source proche de l'enquête, confirmant une information de [RTL](#).

Les suspects ont été interpellés en Île-de-France et en Normandie par les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la criminalité organisée (Oclco) et la police judiciaire de Rouen.



[INÉDIT] Mohamed Amra transféré: les secrets des extractions ultra-sécurisées de détenus

15:38

Ces quatre hommes, sont soupçonnés d'être des petites mains qui ont aidé à l'évasion meurtrière du narcotrafiquant au péage d'[Incarville](#) en mai 2024, notamment dans la fourniture des téléphones portables du commando.

Un lien possible avec la "Black Manjak Family" ?

Les enquêteurs étudient le lien possible entre ces quatre personnes et la BMF, la "Black Manjak Family", groupuscule dont l'ombre plane sur toute l'affaire Mohamed Amra.

Au total, une quarantaine de personnes sont mises en examen dans ce dossier tentaculaire.

Le narcotrafiquant s'était évadé le 14 mai 2024 lorsque le véhicule de l'administration pénitentiaire qui le transportait avait été attaqué par un commando armé au péage d'Incarville, tuant deux agents et faisant trois blessés.

-

[16 jours en quartier disciplinaire: Mohamed Amra sanctionné en prison après une série d'incidents](#)

-

[Mohamed Amra doit comparaître devant la commission de discipline de la prison de Vendin-le-Vieil](#)

-

Ils embarquaient des passagers sans gilet de sauvetage et en surnombre sur un petit voilier : deux passeurs br

Bénédicte Robin

3-4 minutes

Trois Britanniques, deux hommes et une femme, soupçonnés d'être des passeurs ont comparu lundi 13 avril 2026 devant le tribunal correctionnel de Rouen (Seine-Maritime). Ils avaient été interpellés en flagrant délit le 9 avril en train de faire monter des personnes à bord d'un bateau à Saint-Valery-en-Caux.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Le tribunal correctionnel de Rouen a accédé à la demande des deux hommes de nationalité britannique, soupçonnés d'être des passeurs et qui devaient être jugés lundi 13 avril 2026 en comparution immédiate.

Les deux hommes, âgés de 38 et 46 ans, ont demandé un délai pour préparer leur défense. Ils avaient été interpellés à Saint-Valery-en-Caux jeudi 9 avril dans la nuit alors qu'ils étaient en train de faire embarquer 11 personnes de différentes nationalités : des Kurdes Irakiens et des Afghans notamment.

Leur bateau était un voilier de plaisance, d'une capacité d'accueil de cinq personnes, avec lequel ils avaient eux-mêmes traversé la Manche pour gagner les côtes françaises. Ils étaient surveillés par les autorités britanniques.

Ce sont elles qui ont alerté la police aux frontières française, laquelle est intervenue avec les gendarmes pour une interpellation en flagrant délit vers 2 heures du matin.

Au moment de leur interpellation, les deux hommes étaient accompagnés d'une femme, elle aussi de nationalité britannique. Âgée de 29 ans et au profil psychologique fragile, la jeune femme aurait rencontré les deux hommes quelques jours plus tôt par hasard, se serait laissée convaincre d'embarquer sur le voilier sans comprendre le projet final. Le tribunal a, en tout cas, considéré qu'elle n'était pas complice. Elle a été relaxée.

Les deux hommes, quant à eux, seront jugés le 27 mai 2026. Ils sont poursuivis pour aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger en France ou dans l'espace Schengen dans des conditions l'exposant à un risque immédiat de mort ou d'infirmité permanente.

Ils risquent jusqu'à de 10 ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amende.

Une assistante maternelle condamnée à Rouen pour avoir maltraité des enfants

Robin Rioult

~2 minutes

Dans son délibéré du 9 avril 2026, le tribunal n'a pas donné raison à toutes les parties civiles, mais il a tranché en condamnant la prévenue : ce qui s'est passé « *chez nounou* », à Sotteville-lès-Rouen, n'avait rien de normal.

Le procès avait eu lieu le 2 mars 2026. Pour citer la présidente : « *Ce qu'on vous reproche, Madame, ce sont des faits de violence sur des enfants dont vous aviez la garde* », entre 2020 et 2025.

Dans cette affaire, tout est parti d'un signalement des urgences pédiatriques, après la fracture du fémur d'une petite fille de six mois. Pour les médecins, elle a été causée par un coup. Progressivement, les enquêteurs ont récolté d'autres témoignages de parents soupçonnant des maltraitances chez l'assistante maternelle sottevillaise.

Le tribunal condamne l'assistante maternelle

En garde à vue comme au tribunal, la nounou reste droite dans ses bottes. Non, elle n'a jamais maltraité un enfant, dit-elle. Les parties civiles, de leur côté, ne croient plus en sa bonne foi et ne se privent pas de l'exprimer.

L'assistante maternelle bénéficie d'une relaxe dans un cas et d'une relaxe partielle dans un second. Elle est cependant condamnée à 12 mois de prison avec sursis et à cinq ans d'interdiction d'exercer une activité professionnelle en lien avec des mineurs.

La prévenue a dix jours pour faire appel.

Inceste parental : "Je ne crois plus en la justice", témoigne la maman de Clara, 6 ans

Christine Wurtz

6-8 minutes

Publié le mardi 14 avril 2026 à 11:24 Mis à jour le mardi 14 avril 2026 à 18:13

Louise a porté plainte en 2024 contre le père de sa fille, pour agressions sexuelles incestueuses. L'enquête pénale est toujours en cours, et la justice familiale vient de confirmer en appel un premier jugement considérant que les droits d'hébergement du père doivent être maintenus.

Clara doit retourner chez son papa. C'est la décision prise par un juge aux affaires familiales de Rouen début avril, alors que le père est sous le coup d'une enquête pour agressions sexuelles sur sa fille depuis 2024.

ICI Normandie vous racontait [cette histoire le 31 mars dernier alors même que la commission d'enquête parlementaire se penche en ce moment sur le traitement judiciaire des affaires d'inceste parental](#). Louise, la mère de Clara, a **porté plainte il y a deux ans** après les confidences de sa fille de 4 ans. Elle en a 6 aujourd'hui. L'enfant avait spontanément raconté à sa mère, ainsi qu'à quatre autres personnes, les agressions sexuelles que lui faisait subir son papa.

En parallèle de la procédure pénale, Louise avait donc **demandé la garde exclusive de Clara** pour la protéger, et des visites médiatisées pour le père. L'an dernier, un juge aux affaires familiales a non seulement rejeté sa demande, mais élargi le droit d'hébergement du père au mercredi, en plus d'un week-end sur deux. **Louise a fait appel** et refusait

depuis de confier Clara à son père, tout en organisant des rencontres régulières avec lui pour maintenir le lien. L'audience d'appel a eu lieu en mars 2026 et la décision a été rendue la semaine dernière. Elle confirme le premier jugement.

Préserver le lien plutôt que protéger l'enfant

Une décision que Louise, la mère, a reçue comme un coup de massue car si le jugement dit que *"la parole de Clara ne doit pas être remise en cause"*, il affirme aussi qu'il ***"n'y a pas lieu dans l'intérêt de l'enfant, même par mesure de précaution, de réduire les droits de visite et d'hébergement du père"***.

"Ça a été un choc", confie Louise. "En fait, on choisit de préserver le lien du papa, qui peut être dysfonctionnel, plutôt que de choisir une mesure qui pourrait protéger ma fille."

Aujourd'hui, la jeune femme n'a pas d'autre choix que de remettre Clara à son père en priant pour que les faits ne se reproduisent pas. *"Il y avait la possibilité de ne pas la remettre (chez son père), mais j'avais peur de risquer encore plus gros, c'est-à-dire la prison, ou de perdre sa garde et qu'elle soit à 100 % chez son papa. Ou on essaie de la remettre, mais d'être très vigilante et de verrouiller au maximum ce que je peux pour la protéger."*

La décision de la justice s'appuie notamment sur l'absence d'informations précises sur l'issue de l'enquête pénale en cours depuis 18 mois. Le problème, regrette l'avocat de Louise, ce sont les délais de traitement de ces enquêtes, faute de moyens dans les services, constate Arnaud de Saint-Rémy, le président du groupe de travail "Droit de l'enfant" au sein du Conseil national des barreaux. *"Nous, ce qu'on voudrait, c'est que les enquêtes soient réalisées le plus rapidement possible pour que, précisément, le retour d'une enquête pénale permette, dans le cadre d'un conflit intrafamilial, d'être résolu à la lueur de l'enquête."*

Arnaud de Saint-Rémy a été auditionné par la commission parlementaire sur le traitement judiciaire des affaires d'inceste parental le 9 avril et a plaidé, entre autres, pour la création d'un statut juridique officiel du parent

protecteur.

Des moyens insuffisants pour traiter les enquêtes pénales

Louise veut encore croire à l'amélioration de la loi en matière de protection des enfants. Mais, en attendant, elle a perdu foi en la justice.

"Je n'ai plus d'espoir. J'ai subi les violences institutionnelles de la justice, des services sociaux. J'ai écouté dans la commission d'enquête le discours de la présidente de l'association Incesticide qui disait : 'J'ai cru que les juges allaient faire leur travail, mais non, j'ai cru que les services sociaux allaient faire leur travail, mais non, j'ai cru que la police allait faire son travail, mais non'. Je pourrais dire exactement la même chose. J'espère que je crois encore un peu en les politiques qui peuvent changer pour que les enfants soient protégés, qu'on croie vraiment en leur parole et que les parents protecteurs soient protégés également."

- [Violences sexistes et sexuelles](#)
- [Inceste](#)
- [Agression sexuelle](#)
- [justice](#)
- [Enquêtes – Investigation](#)

Certaines affaires ne se referment jamais vraiment. Avec « L'enquête continue », explorez chaque mois un fait divers marquant. Récit, archives, éclairage : une relecture indispensable pour saisir ce que ces affaires disent de notre société.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

Le prérecrutement, une troisième voie entre concours et contrat dans la fonction publique

Par Paul Idczak

11–13 minutes

“Depuis quelques années persistent des discours optimistes sur la contractualisation, et une vision plus poussièreuse au sujet des concours.” Ce constat d’un responsable de prépa aux concours administratifs fait écho aux taux de recrutements de contractuels dans la fonction publique, qui dépasse désormais régulièrement les 40 % chaque année, quand ces contractuels ne constituent pas la moitié des nouvelles têtes dans certains ministères. Malgré cette croissance qualifiée de *“subie”* par un magistrat de la Cour des comptes, les solutions existent pour tenter de réconcilier ces deux modèles antinomiques que sont le recours aux contractuels et la titularisation via un concours.

Les magistrats de la rue Cambon encouragent, dans cette optique, le développement d’un dispositif multifacette qui pourrait faire office de juste milieu au cours des prochaines années : le prérecrutement des contractuels au sein de la fonction publique. Concrètement, ce levier RH permet aux employeurs publics de recruter des agents qui exercent plusieurs années sous contrat, avant d’obtenir la possibilité d’intégrer la fonction publique, via un concours, ou bien en passant devant une commission de titularisation.

L’apprentissage au centre des réflexions

Ce contrat en forme de test pour rejoindre la fonction publique, la DRH de l’État y croit aujourd’hui, sans toutefois souhaiter le généraliser. Le

directeur général de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), Boris Melmoux-Eude, cherche par exemple, depuis plusieurs années, à faire passer l'un de ces modèles, via une disposition législative qui ouvrirait la voie à une comptabilisation des années d'apprentissage en vue de tenter les concours internes. Mais les nombreux remaniements ministériels et le calendrier parlementaire bouché en l'absence de majorité ont pour l'instant reporté cette ambition, sans que l'administration ne perde espoir.

Lire aussi : [Le recours aux contractuels continue de faire augmenter les effectifs de la fonction publique](#)

Pour le patron de la DGAFP, il est essentiel de *“créer un fil entre l'apprenti et la fonction publique”*, du fait de *“l'investissement important des employeurs, qui se retrouvent à devoir laisser ces jeunes partir après plusieurs années de collaboration”*. Et de citer, pour appuyer ses propos, l'exemple du ministère de la Culture, qui emploie de nombreux apprentis sur des métiers très spécialisés *“comme lissier ou bronzier”* œuvrant dans les manufactures nationales car l'organisation de concours spécifiques *“coûte très cher pour des besoins réduits”*. *“À la fin d'une alternance, si aucun concours n'est organisé pour la spécialité recherchée, les employeurs vont -piocher dans le privé”*, regrette l'ancien directeur de cabinet d'Amélie de Montchalin au ministère de la Fonction publique.

La fonction publique d'État, “mauvaise élève”

Dans la continuité de cette idée, le développement du prérecrutement pourrait permettre de faire remonter une donnée sans appel : en 2021, seuls 21 % des contractuels en poste en 2016 dans la fonction publique d'État avaient été titularisés. Un chiffre largement inférieur à ses équivalents dans le versant territorial (28 %) et, surtout, dans l'hospitalière (38 %). *“Aujourd'hui, la titularisation n'est plus nécessairement la fin souhaitée de la relation contractuelle, même si le sujet est devenu un serpent de mer”*, souligne Emmanuel Aubin, professeur agrégé de droit public à l'université de Poitiers. Cette disparité trouve sa réponse dans

une réalité, rappelée par un cadre supérieur passé par la DGAFF : *“Dans la territoriale, pour la plupart des cadres d’emplois de catégorie C, vous pouvez être recruté sous contrat puis titularisé au bout d’un an, sans trop de formalités. C’est aussi le cas pour les infirmières, dans l’hospitalière, qui débutent par un contrat avant un stage qui s’achève par la titularisation. À l’État, c’est beaucoup plus rare.”*

Des voies de prérecrutement existent effectivement dans ce versant, mais à une échelle beaucoup plus réduite, voire, dans certains cas, relevant de situations exceptionnelles. Dans la police par exemple, il est aujourd’hui possible d’être recruté sous contrat comme policier adjoint, puis de préparer, au bout d’un an, le concours interne de gardien de la paix, en catégorie B. À l’Éducation nationale, un concours exceptionnel a, pour sa part, permis en 2023 à quelques centaines de contractuels d’intégrer la fonction publique, afin de remédier à un manque d’enseignants dans une liste réduite d’académies.

D’autres voies possibles

D’autres modèles perdurent, comme les chaires de professeur junior, dont les titulaires peuvent, depuis 2020, devenir professeurs des universités sans passer par les concours habituels, mais aussi les parcours d’accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d’État (Pacte). Mis en place en 2005, ces contrats ouvrent l’accès à la fonction publique, en catégorie C, sans concours. Dans les deux cas suscités, la titularisation des contractuels est déterminée, au bout de leur CDD, par le passage devant une commission de titularisation.

Hostile à la généralisation du prérecrutement, qu’il présente comme *“une voie de contournement”*, un ancien directeur de cabinet et spécialiste des RH de l’État compare ces types de contrats à un dispositif historique de la fonction publique : le stage préalable à une titularisation, après la -réussite d’un concours. À ses yeux, ces stages étant devenus, pour les DRH publics, une *“formalité”* car *“le concours a déjà été réussi”*, l’État ne doit pas traiter les contractuels comme des futurs titulaires en puissance au

moment de leur passage devant une commission de titularisation. *“Est-ce que les administrations auront le courage de ne pas garder les contractuels à la fin de leur contrat, alors qu’elles ne le font quasiment jamais pour les stagiaires ?”* s’interroge-t-il.

Lire aussi : [Fonction publique : concours et contractuels, deux terrains propices aux discriminations](#)

Par ailleurs, ces commissions de titularisation ressemblent à s’y méprendre aux concours sur titres, que passent notamment les infirmiers ou les pharmaciens pour être fonctionnarisés : une sélection où c’est le dossier du candidat qui fait la différence, sans épreuves écrites. À la DGAFP, on nous indique d’ailleurs que l’idée d’ouvrir ces concours aux contractuels est une option qui pourrait être encouragée à l’avenir, *“afin de récompenser plusieurs années de contrat dans le public”*. Un moyen efficace pour réconcilier les jeunes actifs avec la perspective de passer un concours ? Pour un haut fonctionnaire, il s’agit d’une piste à suivre, car *“même si passer des épreuves est lourd, de nombreux concours sont relativement allégés et n’engagent pas un travail considérable de la part du candidat”*. De nombreuses grandes écoles privées privilégient ainsi, aujourd’hui, le recrutement sur dossier. Ce qui contribuerait aux hésitations des jeunes avant de passer des concours comportant diverses épreuves, nous expliquent plusieurs interlocuteurs interrogés dans le cadre de ce dossier.

Mieux maîtriser son affectation

Au-delà de l’issue imprévisible des concours et de l’obstacle du temps de préparation, les concours nationaux pâtiennent, en plus, d’un autre défaut aux yeux d’une partie des candidats potentiels : les réussir débouche très souvent sur un départ dans une autre région que la sienne, pour répondre aux divers besoins locaux de la fonction publique. À l’inverse, le recrutement via un contrat équivaut à une maîtrise fine de son lieu d’affectation, puisque celui-ci est directement inscrit sur la fiche de poste dès le départ du processus de recrutement.

Cette donne en tête, un ancien membre de cabinet ministériel dit

aujourd'hui *“ne plus croire aux grands concours nationaux et uniformes”*, vantant, à la place, *“une approche plus locale, à l'image de ce que peuvent faire les douanes avec des concours délocalisés”*. C'est justement ce qu'a souhaité faciliter l'exécutif en ouvrant, dans la loi de transformation de la fonction publique de 2019, la possibilité d'organiser des concours nationaux à affectation locale (CNAL) pour un certain nombre de corps de métiers administratifs. Des contractuels peuvent donc désormais plus facilement envisager la titularisation en évitant que le passage d'un concours ne les envoie, théoriquement, à l'autre bout du pays sans qu'ils n'aient leur mot à dire.

Lire aussi : [Qualité, coût : un rapport parlementaire appelle à évaluer le recours à l'emploi contractuel dans la fonction publique](#)

Reste que, selon un cadre supérieur, ces concours, s'ils devaient être généralisés, ne pourront fonctionner *“que s'ils incluent un grand nombre d'emplois sur différents territoires, ce qui est plus facile à faire pour les postes d'enseignants ou de policiers que pour des fonctions culturelles ou rattachées aux ministères sociaux”*. Au risque, en évaluant mal les besoins locaux et les envies des postulants, d'à nouveau se retrouver à devoir, malgré tout, embaucher des contractuels pour “boucher les trous”. *“Il ne faut pas que l'on se retrouve dans la situation de la SNCF, à une époque où les DRH se retrouvaient à devoir gérer 20 % d'effectifs en trop dans le Sud, alors qu'il leur manquait 20 % de personnels dans le Nord, sans être en mesure de transférer les uns et les autres”*, prévient un inspecteur général des finances.

Revivifier les concours

Pour un autre cadre supérieur, si le prérecrutement pourrait être un dispositif efficace, le plus important est surtout, pour l'avenir, de réhabiliter les concours dans l'esprit des jeunes qui voient l'engagement comme un tabou. *“L'administration doit insister sur le fait que passer un concours n'implique pas de faire la même chose pendant toute sa carrière, estime-t-il. Un slogan laisse souvent entendre qu'on changerait plus souvent de fonction et d'entreprise dans le privé, mais à part pour les personnes très*

diplômées, cela se fait surtout sous la contrainte, contrairement à la fonction publique où les évolutions sont plus positives.”

Car, s’il maîtrise son affectation immédiate, un contractuel ne bénéficiera jamais, sans titularisation, des mêmes avancements de carrière que les titulaires. Même en cas de signature d’un CDI. *“Les jeunes contractuels privilégient le lieu, la compétence, et un salaire souvent supérieur à celui d’un titulaire débutant, mais ce n’est pas une pensée à long terme”,* regrette un administrateur de l’État. Cette réalité est pourtant prégnante depuis quelques années, comme le souligne Emmanuel Aubin : *“Parfois, l’administration propose à des contractuels de passer un concours, mais lorsqu’ils comparent leur future rémunération comme titulaires, ils préfèrent poursuivre sous contrat, afin de conserver une marge de manœuvre sur leur trajectoire professionnelle.”*

Un fonctionnaire peut pourtant, lui aussi, tout à fait choisir de prendre un poste hors de la fonction publique s’il le souhaite. D’autant que la DGAFP a récemment allégé les conditions de départ en disponibilité dans le privé, et que le pantouflage ne concerne, lui, que les hauts fonctionnaires ayant signé un engagement de servir pour l’État. *“Les fausses idées se construisent fréquemment davantage dans la tête que sur le plan juridique”,* soupire un DRH.

Services publics locaux : la Cour des comptes alerte sur l'opacité des tarifs appliqués

Par Philippine Ramognino

6–8 minutes

S'il est un sujet qui concerne l'ensemble des citoyens et des différentes strates de l'action publique, ce sont bien les services publics, comme les ressources allouées à leur fonctionnement. Mais en matière de financement, trouver le bon curseur entre la tarification ou l'imposition demeure une question ouverte, tant cet enjeu revêt une dimension politique. Autrement dit, faut-il faire peser la charge du service public sur le contribuable ou sur l'utilisateur ?

Lire aussi : [Didier Migaud : "Il faut trouver le bon équilibre entre l'utilisateur et le contribuable"](#)

Alors que les exécutifs locaux viennent de se renouveler, la Cour des comptes a publié, ce mardi 14 avril, un rapport consacré à la tarification des services publics locaux. Avec l'appui des chambres régionales des comptes, la rue Cambon s'est penchée sur le coût de la large gamme de services publics déployés dans les territoires, afin de faire le point sur les pratiques et surtout de mettre en lumière cet enjeu, selon son enquête, trop souvent délaissé par les élus.

"Cette moindre attention est à la fois le symptôme et la cause d'un sujet qui nous semble majeur : les coûts de production des services publics ne sont pas assez connus", a ainsi déclaré la Première présidente de la Cour des comptes Amélie de Montchalin, en présentation du rapport. Gestion de l'eau, de la collecte des déchets, du transport public... Les services publics locaux sont au cœur du quotidien des citoyens et représentent un

coût important pour les pouvoirs publics. Or, les contribuables, mais aussi les élus locaux, seraient trop peu informés sur ce dernier.

Une gouvernance à revoir

L'un des points saillants du rapport réside dans la nécessaire mise à niveau de la gouvernance des tarifs. *“Malgré les enjeux qui s’y attachent, les tarifs font souvent l’objet par les collectivités d’une attention inégale, voire insuffisante, selon les services publics concernés, notamment quand on la compare à celle dont bénéficient les impôts locaux”*, peut-on lire. Alors que les collectivités demeurent compétentes pour fixer les tarifs des services publics dont elles ont la charge, elles renoncent parfois à l'exercer.

Lire aussi : [Enquête sur le service public : faut-il repenser le modèle français ?](#)

Un désintérêt qui pose une question de gouvernance, mais aussi de transparence : selon l'enquête de la Cour, le sujet de la tarification des services publics locaux n'est pas toujours mis à l'ordre du jour par les assemblées délibérantes. En d'autres termes, alors que l'enjeu devrait être débattu au sein des conseils municipaux ou d'agglomération, ce sont parfois les exécutifs ou les commissions qui prennent seuls les décisions. Les services publics locaux *“sont parfois délégués, et donc sont parfois décidés de manière moins transparente que d'autres aspects de la vie locale alors que ce sont des sujets centraux dans la vie quotidienne”*, a notamment regretté Amélie de Montchalin.

Et même pire : les chambres régionales des comptes ont fait remonter un nombre non négligeable de situations où les règles de fixation des tarifs ne sont pas respectées. Cela peut prendre la forme d'une décision qui aurait été prise par une autorité non compétente sur le sujet, par une non-prise en compte des textes de référence ou encore par un décalage entre les préconisations de ces derniers et les tarifs déployés.

Des informations incomplètes

Cette lacune dans la gestion se retrouve également dans la connaissance dont disposent les collectivités sur leurs propres modèles de financement. Au vu des différents types de gestion des services publics locaux existants (en régie, par des syndicats, des sociétés publiques locales...), il demeure difficile d'obtenir une vision d'ensemble. Les données sont particulièrement lacunaires lorsque les services publics sont gérés par des entreprises privées, sous le régime de la délégation.

Une opacité qui donne lieu à une forme de “maquis”, selon les mots de la Première présidente, *“avec des tarifs qui sont sédimentés, dont plus personne ne sait très bien pourquoi ils sont fixés, comment ils le sont, quand est-ce qu'ils sont réévalués, ou la manière dont ils ont été construits”*. En ce début de mandat, la rue Cambon appelle donc à ce que l'ensemble des tarifs soient adoptés par les assemblées délibérantes *“de manière transparente et publique”*, à l'image des taux d'imposition locaux. L'institution insiste donc à nouveau sur la recommandation qu'elle avait déjà formulée en 2024 : recenser l'ensemble des services publics dont la gestion a été déléguée au secteur privé, et surtout publier la manière dont les tarifs sont fixés.

Mieux connaître les éléments qui motivent le coût d'un service apparaît également important pour le contribuable, d'autant plus lorsque ce dernier le finance en majorité. À titre d'exemple, s'agissant du transport public, les usagers ne règlent finalement que 35 % du coût d'exploitation des TER. Et, ce, sans compter les cas où la gratuité est décidée. Si la rue Cambon ne s'oppose pas à ce type de pratiques, elle considère néanmoins qu'il est nécessaire de *“mieux en assumer, et probablement mieux partager la réalité du coût de ce passage à un tarif nul”*.

Un enjeu de transparence

Ainsi, de manière générale, les magistrats financiers plaident pour que le coût de revient des services locaux soit davantage communiqué. Comme le note le rapport, qui appelle à fournir aux usagers une information claire sur le prix du service, *“la fixation de tarifs précis assure la transparence vis-à-vis des usagers et doit prévenir des erreurs dans le calcul des*

participations financières demandées à ces derniers”. Selon cette logique, même s’il ne met pas directement la main au portefeuille lorsqu’il use de telle ou telle offre de service, le citoyen devrait savoir combien elle coûte. Il serait ainsi nécessaire que l’on *“illustre mieux la part du financement qui revient à l’usager et celle qui revient aux contribuables locaux”*, a assuré la Première présidente.

Lire aussi : [Quand le service public se transforme en service client](#)

Une connaissance qui profiterait également aux élus locaux, qui auraient alors davantage de cartes en main pour maîtriser les hausses éventuelles des coûts. Cela passerait par la systématisation de la comptabilité analytique, qui permettrait aux collectivités de disposer de l’entièreté de leurs données concernant le coût complet de leurs services publics, afin de procéder à un réexamen global régulier des différents tarifs en vigueur. Et, *in fine*, sortir d’une pratique qui, le déplore Amélie de Montchalin, demeure : des tarifs parfois fixés *“de manière assez déconnectée de la réalité des coûts supportés”*.

Commande publique – Cybersécurité – Facturation hospitalière

Philippine Ramognino

4–5 minutes

Par [Philippine Ramognino](#) - 14 avril 2026 - 2 min de lecture

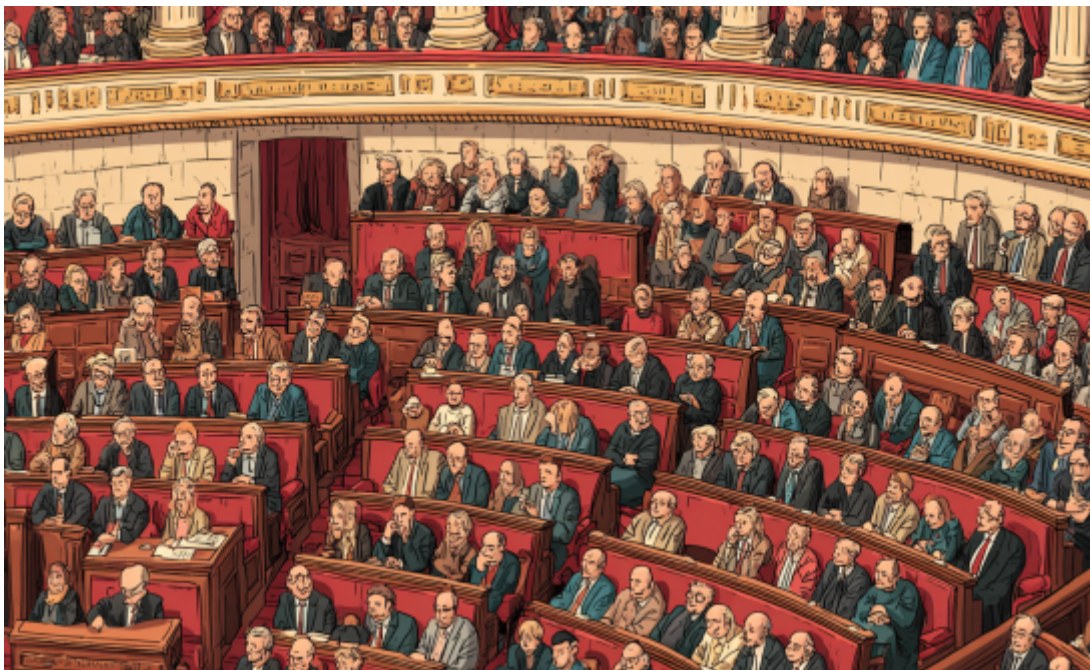
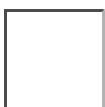


Image d'illustration générée via Midjourney.

L'Assemblée nationale a adopté la [proposition de loi](#) visant à “simplifier la gestion de la commande publique par les acheteurs publics et les opérateurs économiques”. Dans le cadre de la niche parlementaire du groupe Horizon qui s’est tenue le 9 avril dernier, les députés ont voté à l’unanimité la PPL du député Thomas Lam, qui selon ses mots entend “*lever certains verrous de manière pragmatique*” avec 82 voix pour (sur 93 votants) et 0 voix contre. L’une des dispositions concerne les accords-cadres et traite de la question de leur exclusivité au bénéfice de leur titulaire. Selon le texte revu en commission, un accord-cadre n’implique pas “en principe” d’exclusivité, sauf stipulation contractuelle contraire. A également été ajoutée la possibilité pour les

acteurs publics de déroger à une clause d'exclusivité présente au sein d'un accord-cadre dans certaines conditions. *“Une mesure de bon sens, qui clarifie une situation juridique qui pouvait susciter des incertitudes dans la pratique des acheteurs”*, a jugé le ministre de l'Action publique, David Amiel – **L'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information a publié une note de sécurité à propos des intelligences artificielles agentiques, un sujet auquel l'administration s'intéresse particulièrement ces derniers temps.** Cette note sensibilise sur les vulnérabilités liées à l'utilisation d'agents IA – des agents permettant d'automatiser une ou plusieurs tâches selon des requêtes spécifiques. Selon l'Anssi, le recours à certains modèles grand public doit être rigoureusement encadré – **La direction générale de l'offre de soins (DGOS) a mis à jour son guide pratique en matière de facturation hospitalière.** Destiné aux équipes chargées du suivi administratif des patients, cet outil compile la réglementation en vigueur ainsi que les bonnes pratiques en la matière. La [première partie du guide](#), consacrée à l'admission des patients, à leur sortie et à leur prise en charge administrative, est d'ores et déjà disponible sur le site du ministère de la Santé. Les deux autres parties, qui décryptent le parcours patient comme la facturation des soins et les prises en charge particulières, seront disponibles d'ici cet été.



Découvrez le dernier numéro d'Acteurs publics

AP 180 Fonction publique | Le labyrinthe des accès



Pour améliorer l'efficacité des RH de l'État, l'OCDE encourage la prospective et la professionnalisation

Par Paul Idczak

6–7 minutes

Comment mettre en place une gestion RH résiliente dans la fonction publique française dans le contexte des grandes transitions numérique, écologique et managériale ? C'est la question à laquelle a tâché de répondre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans un rapport rendu public le 13 avril. Avec un constat général, établi d'emblée : pour être plus efficace, la fonction RH de l'État doit agir *“non seulement comme une fonction administrative, mais aussi comme un acteur stratégique capable d'anticiper les besoins en personnel et de piloter les transformations à long terme”*.

Ce qui doit passer par l'atteinte de plusieurs objectifs, qui sont, selon les auteurs du rapport, la définition d'un cap stratégique, une capacité opérationnelle améliorée dans les équipes RH et une coordination renforcée au sein même des ministères.

Un accompagnement pour mieux planifier les effectifs

Dans un premier temps, pour définir le cap qu'il estime nécessaire, l'OCDE considère que l'administration française doit être en capacité de bénéficier d'*“un leadership à l'écoute et à l'action et d'une meilleure capacité de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)”*. Si certaines initiatives sont saluées, à l'image de la formation des cadres supérieurs à la transition écologique ou de la démarche de haute qualité managériale portée par la DRH de l'État, le rapport note

toutefois que *“l’appropriation effective des compétences acquises, leur valorisation dans l’environnement opérationnel et la généralisation des pratiques prospectives peinent à s’imposer”*.

Pour accélérer la dynamique, l’OCDE met plusieurs pistes sur la table. Parmi elles, le développement d’un accompagnement méthodologique et interministériel à la planification stratégique des effectifs, qui permettrait aux administrations d’évaluer leur niveau de *“maturité”* sur le sujet. Une démarche qui nécessiterait, selon le rapport, *“de clarifier la répartition des rôles entre l’échelon interministériel, garant d’une vision globale, et les ministères, porteurs de l’expertise métier”*. Y serait également associée l’élaboration régulière de scénarios prospectifs *“à 10-15 ans”* pour *“orienter les décisions sur les ressources humaines”* – à l’image de la démarche entreprise récemment par la DRH de l’État, intitulée *“DGAFP 2050”*.

Lire aussi : [Quel fonctionnaire pour demain ? La DRH de l’État lance sa revue stratégique à horizon 2050](#)

Dans cette même lignée, les experts de l’OCDE recommandent la mise en place, pour les cadres supérieurs, *“d’objectifs de performance”* relatifs aux grandes transitions dans les évaluations annuelles des cadres supérieurs, en compagnie, entre autres, de l’encouragement d’une *“culture d’expérimentation maîtrisée”* pour *“tester de nouveaux modes de travail ou dispositifs de gestion RH”*. Des changements qui ouvriraient la voie à la création d’espaces *“favorisant l’expérimentation, l’apprentissage collectif et la coopération au-delà des frontières administratives traditionnelles”* de la population des A+.

Un référentiel de compétences et des formations RH

Concernant la capacité opérationnelle des RH de l’État, l’Observatoire souligne, dans une seconde partie, que les efforts de modernisation et de simplification entrepris ces dernières années *“peinent à produire un effet structurant à l’échelle du système”*. Le rapport déplore ainsi que les processus RH *“restent complexes, hétérogènes et souvent conçus sans logique usager”*, les professionnels RH ayant fait part *“d’un manque de*

reconnaissance, d'appui à la montée en compétences et de perspectives claires de développement".

Que faire, donc, pour obtenir de meilleurs résultats ? Pour les auteurs du rapport, cela requiert notamment de professionnaliser et d'anticiper les évolutions des missions des métiers RH et de leurs compétences. Parmi les recommandations listées par l'OCDE, on trouve la désignation, dans chaque administration, d'un professionnel chargé de l'accompagnement des transformations et de la prospective RH, mais aussi le développement d'un référentiel de compétences commun et la création de formations interministérielles dédiées à la communauté RH. Un travail qui serait facilité, selon le rapport, par l'identification, par la DGAFP, *"des priorités stratégiques RH à moyen terme et des domaines d'expertise à renforcer"*.

Lire aussi : [La DRH de l'État se réorganise pour impulser la gestion prévisionnelle RH en interministériel](#)

D'autres actions sont aussi évoquées pour simplifier et clarifier les processus, comme la création d'un fonds destiné au financement d'innovations RH, ou l'automatisation de certaines tâches *"à faible valeur ajoutée"*, dans le but de *"recentrer les équipes sur l'accompagnement des agents et l'analyse de l'évolution des ressources humaines"*.

Une coopération RH interne et externe

Par ailleurs, le rapport insiste aussi sur la nécessité d'une coopération renforcée en interne comme en externe pour favoriser le rôle de partenaire de la fonction RH. Ce qui pourrait prendre la forme, selon l'OCDE, de la généralisation, dans chaque administration, de dialogues réguliers entre la DRH et les directions opérationnelles *"pour s'assurer de l'alignement entre les besoins des services en termes d'effectifs et de compétences et les politiques de ressources humaines mises en œuvre"*.

De plus, pour *"enrichir l'analyse des administrations publiques"*, les auteurs du rapport recommandent à l'État d'impliquer les organisations professionnelles et des entreprises du secteur privé aux différents travaux prospectifs sur les évolutions de l'emploi liées aux grandes transitions.

“Des échanges structurés avec ce type de partie prenante peuvent permettre de mieux répondre à la concurrence accrue pour certains profils et d’ajuster les pratiques RH en conséquence”, estiment ainsi les experts de l’OCDE.

L'État inaugure son programme de Jumeaux numériques du territoire

Victoria Beurnez

4–5 minutes

La France va enfin avoir sa “copie virtuelle”. Le programme “Junn”, pour Jumeaux numériques nationaux, est désormais lancé. Il a été officialisé hier, lundi 13 avril, à l’occasion d’une conférence de presse menée par l’Institut géographique national (IGN), Inria et le Cerema, les trois établissements publics à l’origine du projet depuis 2023.

Anticiper les scénarios climatiques

L’idée a pris racine en mars 2023 : celle de créer des morceaux de réplique virtuelle de la France, la plus fidèle possible, pour pouvoir y projeter des simulations, divers scénarios climatiques et météorologiques. *“Il ne s’agit pas d’un jumeau numérique entier, au sens propre, mais d’une infrastructure qui servira de socle pour faire communiquer un grand nombre de données existantes ailleurs, issues de producteurs ou fournisseurs de données”*, explique Rudy Cambier, chef du département “Innovation et partenariats industriels” à l’IGN.

L’objectif final est aussi de produire de l’aide à la décision publique pour anticiper la réalité. Les possibilités sont multiples et recouvrent un grand nombre de thématiques associées à la transition écologique. Par exemple, les jumeaux numériques permettront de suivre avec précision l’avancée du trait de côte, l’évolution des forêts, de la biodiversité. Ils permettront aussi de faire des projections sur d’éventuelles épidémies à l’échelle nationale, les îlots de chaleur en ville, la gestion des ressources en eau, l’aménagement urbain, pour ne citer qu’eux. Voici les premiers

cas d'usage identifiés.

Lire aussi : [Pourquoi l'État veut créer une réplique 3D de la France](#)

Si le projet était dans les cartons depuis un moment, c'est notamment la mise sur pied d'un consortium, composé d'acteurs chacun capable d'apporter des briques logicielles différentes, qui a pris du temps : en plus du traitement de jeux de données massifs, les jumeaux numériques impliquent des standards d'opérabilité, de la visualisation immersive ou encore de la simulation en temps réel. Autant de projets qui demanderont par ailleurs la puissance de calcul adéquate pour réaliser ces projets complexes et à grande échelle.

Des jeux de données massifs

Ces douze prochains mois seront consacrés aux développements de ces premières briques logicielles ainsi qu'à la préparation des jeux de données. *“On retrouve, dans un premier temps, la quasi-totalité des données publiques existantes, produites par l'IGN”*, explique Rudy Cambier. Il y a aussi un certain nombre de données 3D qui sont produites ou actualisées par des membres du consortium créé pour le projet. *“Nous avons aussi la volonté forte de collaborer avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sur la donnée de sol et de sous-sol”*, continue le chef de projet. Enfin, les jeux de données seront aussi complétés par des jumeaux numériques déjà réalisés par des entreprises françaises, ou encore de la cartographie issue des projets précédents de l'IGN – ce qui implique, évidemment, un gros travail d'interopérabilité.

“Le projet n'a pas vocation à répliquer l'existant, mais l'une de ses valeurs ajoutées, c'est justement de pouvoir s'appairer à d'autres jeux de données et de les appeler pour les faire communiquer”, détaille Rudy Cambier. Celui-ci ajoute que les équipes techniques ont eu pour challenge de *“faire parler le même langage, le même référentiel”* à des données issues de la construction, des transports, parfois d'entreprises privées également.

Lire aussi : [Comment l'IGN scanne la France au laser pour obtenir de nouvelles données](#)

D'ici à la fin de l'année, le programme ambitionne de proposer un socle opérationnel "*partagé par les services de l'État, les collectivités et les entreprises*" pour ces différentes applications, avant de commencer à réfléchir à la suite. Côté financement, le projet est soutenu à hauteur de 40 millions d'euros environ : 25 proviennent du programme France 2030, et 14 millions par un consortium de 14 acteurs public-privé dont l'IGN, le Cerema, et des entreprises spécialisées du secteur.